

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

COMMISSION: M. JEAN BURTON, président
M. ALAIN DUHAMEL, commissaire
Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 8

Séance tenue le 11 septembre 2013, 13 h
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2013

MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

M. Jean-Yves Bourdages - Table Interaction Peter- McGill..... 3
Mme Sylvie Guilbault - Les amis de la Montagne..... 17
M. Camil Gaston Breton 31
M. Éric Duchemin - AU/LAB Institut des sciences de l'environnement UQAM 40
Mme Jennifer Auchinleck - Corporation de développement communautaire de Côte-des-
Neiges..... 50
M. Éric Lemieux, M. Michel Delisle - Finance Montréal..... 66
Mme Suzanne Pion - Regroupement des centres de la petite enfance de l'île de Montréal .. 78
Mme Marie-Claude Lépine, M. Pierre Richard - Culture Montréal 93
Mme Ioanna Avantis..... 105

DROIT DE RECTIFICATION

Mme Julie Tellier - Ville de Montréal 112

MOT DU PRÉSIDENT

M. JEAN BURTON, président :

5 Bonjour! Alors, je me nomme Jean Burton, je préside cette commission. Mes collègues Irène Cinq-Mars et Alain Duhamel se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue à la deuxième partie de l'audience sur le projet de Plan de développement de Montréal. Nous sommes secondés par une équipe composée de madame Ginette Thériault notre secrétaire de commission, monsieur Michel Agnaïeff et mesdames Stéphanie Wells et Élise Naud.

10 Nous accueillons ici les personnes et les organismes qui se sont inscrits pour exprimer leur opinion. Pour la deuxième partie de l'audience cela se passe donc entre les citoyens et la commission, les représentants de la Ville qui ont répondu aux questions, en première partie, ne sont plus là. Ce sont les citoyens qui prendront place devant nous.

15 Nous aurons un total de neuf séances d'audition d'opinions et nous entendrons plus de 70 citoyens ou représentants d'institutions et d'organismes. La commission a aussi reçu des interventions écrites additionnelles qui ne seront pas présentées verbalement devant nous.

20 Je vous rappelle que les consultations de l'Office répondent au principe selon lequel les citoyens ont le droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus relativement à ces projets. Nos consultations se déroulent selon une procédure établie et les commissaires s'engagent à respecter un Code de déontologie.

25 Quant au déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire et nous allouerons une vingtaine de minutes à chacun, incluant le temps de présentation et d'échange avec la commission. À ceux et celles qui ont déposé un mémoire, je rappelle que nous l'avons lu attentivement et je vous invite donc à présenter les éléments essentiels de façon à laisser le plus de temps possible pour un échange avec la commission.

30

35 Les mémoires sont rendus publics, une fois les séances d'audition des mémoires terminées, ils demeureront accessibles sur le site internet de l'Office. Une fois la consultation terminée, les commissaires entreprendront l'analyse de l'information et des mémoires, le rapport devrait être déposé aux élus municipaux à la fin de l'année et rendu public en janvier 2014. Les décisions à prendre par la suite appartiennent aux élus.

40 Vous noterez la présence d'une sténographe, madame Louise Philibert, et d'un responsable de la sonorisation, monsieur Michel Jutras. Comme pour les séances de la première partie, tout ce qui est dit au cours de l'audience est enregistré et les transcriptions des notes sténographiques seront accessibles sur le site Internet de l'Office. J'ajoute que la commission est soutenue dans son travail par l'équipe de l'OCPM que vous avez rencontrée notamment à l'accueil, cette équipe s'occupe aussi bien de l'accueil que de la logistique de cette séance.

45 La séance de cet après-midi devrait prendre fin vers 17 h 00, si tout le monde se présente.

50 Enfin, comme vous le savez, la Commission tient à ce que le climat demeure serein, je rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des autres sont irrecevables.

55 Et comme il est coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus, les représentants de la Ville pourraient user de leur droit de rectification. Je leur accorderai la possibilité d'exercer ce droit à la fin de la séance s'il y a lieu. Il s'agira bien entendu de rectifier un fait et non pas d'exprimer un commentaire ou un avis.

60 Alors nous allons débiter, merci beaucoup, madame Guilbault d'être... *Oups!*, ah, monsieur Bourdages, je présume?

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

Oui.

65

M. JEAN BURTON, président :

Bien.

70

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

Excusez-moi.

M. JEAN BURTON, président :

75

Je vous en prie.

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

80

Bonjour, Mesdames! Bonjour, Messieurs!

M. JEAN BURTON, président :

Bonjour!

85

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

Alors Jean-Yves Bourdages, responsable de Comité urbanisme et habitation de la Table Interaction Peter McGill. Alors je vais d'abord remettre ça dans l'ordre.

90

M. JEAN BURTON, président :

95 Alors bonjour!

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

100 Alors en fait on a pas décidé de déposer un mémoire écrit parce qu'il y a eu un
manque de temps et c'était quand même un dossier assez important, le temps de faire le tour
un peu de nos différents intervenants et tout ça. Mais on est sorti avec des grandes idées. Et il
y a une chose qui est ressortie c'est que la Table vise d'abord la qualité de l'environnement et
de la vie de tous les résidents et usagers, mais non seulement sur notre territoire mais aussi
105 dans toute l'agglomération de Montréal, parce que ça va se refléter indirectement, on est le
centre-ville après tout.

110 Alors la qualité de vie implique un environnement non seulement sécuritaire et
confortable mais aussi il se doit d'être sain et stimulant et c'est pourquoi nous voulons que tout
développement soit agréable et surtout inclusif, alors pour simplifier on va parler de
développement durable. Ça sera vraiment la base même de toute notre présentation, le
développement durable sous toutes ses formes.

115 Un des plus graves problèmes à Montréal, actuellement, c'est l'étalement urbain. Dans
la récente publication du professeur David Gordon de l'Université Queen's à Kingston, bien il
est démontré, chiffres à l'appui, que Montréal est devenue l'agglomération canadienne qui a la
plus forte, qui a connu la plus forte croissance de sa frange urbaine, si vous préférez les
grandes banlieues extérieures et qui a aussi le pourcentage le plus élevé de résidents dans la
frange urbaine, plus que Toronto. Alors ça c'est quand même assez inquiétant face à toutes
120 nos politiques de ramener la population en ville.

120 Nous ne répéterons pas tous les désavantages de l'étalement urbain, ça c'est connu,
mais on va vous proposer quelques pistes de solutions. Alors on va commencer avec

125 l'habitation. Premièrement, on parlera de la densité. Alors la densification de la Ville de
Montréal s'impose surtout pour profiter des infrastructures existantes, mais il semble y avoir
une confusion entre densité et sur-hauteur, spécifiquement dans notre arrondissement. Mais
un arrondissement comme le Plateau a une forte densité de population, mais l'ensemble de
ses immeubles a une faible hauteur. C'est, après notre district, le secteur qui a la plus haute
densification à Montréal.

130 Nous demandons que la Ville revoie les hauteurs pour l'ensemble de son territoire et
au lieu de concentrer des tours de 40 étages au centre-ville, dont les résultats sont de fortes
pressions spéculatives, des coûts de construction élevés, des prix de vente excessifs. Il serait
peut-être beaucoup plus sage de construire dans plusieurs arrondissements, à des endroits
135 appropriés et stratégiques, des immeubles de 8 à 12 étages, ça serait un peu plus logique et
au lieu de créer une espèce de gros noyau gigantesque on pourrait faire des sous-noyaux, ce
qui serait bon aussi au niveau de la vie qualitative des différents arrondissements.

140 Bon. Ensuite on passera à la mixité. Une des plaintes qu'on entend beaucoup c'est
l'exode des jeunes familles dans la frange urbaine et la transformation de certains quartiers en
ghettos. Bon. Pour obtenir une plus grande mixité, gage de tolérance sociale et de dynamisme,
il faut que l'administration adopte, pour tous les arrondissements, une réglementation pour
l'inclusion de logements abordables et de logements sociaux dans les projets immobiliers
comme cela se fait déjà dans l'arrondissement du Sud-Ouest. C'est déjà une... fait partie de
145 leurs ententes. Ça prend donc du logement pour familles, du logement pour aînés, pour
personnes à mobilité réduite, etc.

150 Nous l'avons déjà dit, par le passé, à la Table, la Table ne veut pas de ghettos, ni de
ghettos de pauvres, ni de ghettos de riches. Nous voulons conserver une grande mixité
comme c'est le cas actuellement dans notre district.

On va passer à la salubrité. Alors le développement durable implique l'entretien et la
conservation de ce qui existe déjà. La dernière étude de la Ville de Montréal, qui est sortie il y

155 à peine quelques semaines, probablement avant les vacances, sur la salubrité, désigne le
secteur des Grands Jardins, qui est la partie la plus habitée du district Peter McGill, comme
étant le district et la zone la plus problématique au niveau de la salubrité des immeubles, y
compris les conciergeries.

160 Il nous faut souligner qu'une importante partie des résidents de ces tours, construites
dans les années 60 et 70, étaient à l'époque de jeunes hommes, de jeunes femmes qui
venaient travailler dans les bureaux, qui commençaient à avoir pignon sur rue un peu partout
au centre-ville. Et ces personnes-là ont vieilli avec leur logement. Alors maintenant on se
retrouve avec une population de célibataires âgés, dont beaucoup de femmes, une grande
165 majorité de femmes qui, malgré les problèmes de mobilité accentués avec l'âge, peuvent avoir
le plaisir de résider au centre-ville parce qu'elles habitent des tours avec des ascenseurs.

Mais si l'entretien de ces immeubles-là se néglige, puis on parle pas juste de
l'ascenseur parce que ça c'est un prérequis, on ne peut pas abandonner des gens au
170 vingtième étage, on a quand même un problème au niveau de la santé publique, moisissures,
balcons qui s'effritent. On a eu plusieurs cas, les deux dernières années, sans parler des
parements qui se détachent. On en a eu un exemple tragique il y a quelque temps là, d'un
immeuble, qui était un immeuble résidentiel d'ailleurs.

175 Il est impératif que la Ville applique ces règlements au niveau de la santé publique pour
assurer la pérennité de ces immeubles-là. Ça représente un nombre important de logements
abordables qui sont déjà sur place. Malheureusement, plusieurs propriétaires préfèrent ne pas
investir pour faire un plus gros profit sur la vente de l'immeuble. Alors ça sera une question à
régler à long terme.

180 On va parler de la certification *Leed*. Alors beaucoup de nouveaux projets sont très
fiers et avec raison d'afficher une certification *Leed* c'est-à-dire d'être proche du
développement durable. Malgré cela, il y a encore des incohérences dans la construction.

185 Prenons deux cas bien précis. Alors, par exemple, premièrement les revêtements noirs ou en
noir, plusieurs de nouveaux immeubles. La Ville veut diminuer les îlots de chaleur, mais en
même temps elle permet des façades noires, plein sud. Et il y en a eu beaucoup, beaucoup de
cas dans notre arrondissement entre autres. Alors c'est un peu, un petit peu absurde à ce
niveau-là.

190

Deuxième cas, les garages sous les cours avant. Alors dans notre plan d'urbanisme,
pour protéger un peu l'unité de paysage des maisons victoriennes avec cour avant, on
demande à ce que certains projets immobiliers de condos gardent une cour avant, alors
normalement ça devrait être planté d'arbres, de fleurs. Sauf que, il y a, très récemment, juste...
195 encore dans notre district uniquement, on a permis au moins trois cas où on a donné le droit
de construire les garages sous les cours avant, ce qui fait qu'on a *artificialisé* un espace
naturel. Et, là, on se retrouve carrément au mieux des bacs à fleurs, parce que c'est totalement
imperméable, l'eau de pluie le ruissellement peut pas rentrer dans le sol, ça s'en va dans les
drains donc dans l'égout, alors ça enlève toute la capacité, un des buts de la Ville c'est
200 diminuer l'entrée de l'eau de pluie dans son système d'égout, parce que ça coûte très cher à
nettoyer. L'autre raison c'est qu'on peut pas planter d'arbres, c'est des fleurs, tout simplement,
des petits arbustes. Ça c'est si... ça c'est au mieux, au pire, comme j'ai vu pas loin de chez
moi, on a une grande surface noire en plus qui sert à rien, totalement minérale. Bon, ça c'est
niveau de l'habitation, c'est un peu les grandes idées.

205

Il y a aussi, ah oui, je voulais souligner là-dessus qu'il y avait un manque de
coordination entre les différents services de la Ville, qui d'un côté vont dépenser de l'argent
pour diminuer les îlots de chaleur, pour augmenter la rétention de pluie dans des bassins, on
construit même, dernièrement on a construit un réservoir sous une ruelle pour qu'il y ait moins
210 d'eau dans les égouts lors des fortes pluies, qui augmentent d'année en année. Et puis
parallèlement à ça, bien il y a un autre service qui lui permet qu'on minéralise plus, puis qu'on
mette du noir. Alors faudrait peut-être qu'il y ait une meilleure coordination.

215 Et je donnerais en exemple la Ville de New York qui a engagé, il y a deux ans je crois, un directeur qui s'occupe exclusivement de la mise en place d'un plan de développement durable pour la Ville de New York, pour, à tous les niveaux, que ce soit diminution, l'utilisation de tout ce qui est... voyons, l'économie fossile, les combustibles fossiles, diminuer la quantité d'eau, etc. Et les résultats ce sont déjà faits sentir, ce qui se présente très bien à ce niveau-là.

220 On va parler maintenant du verdissement. Bon, la Ville a déjà entrepris le verdissement de ses artères, de ses ruelles, des terrains vagues avec les éco-quartiers et d'autres OSBL et, ça, il faut bien continuer dans cette direction-là.

225 Je reprends tout de suite le cas des cours avant, malheureusement on a encore beaucoup de cours avant qui ont été minéralisées, soit par négligence d'entretien, soit parce que les gens croient que, ils espèrent pouvoir stationner leur automobile ce qui est complètement interdit par le règlement. Alors faudrait peut-être voir à faire respecter le règlement pour que ces cours avant-là soient remises à l'état végétal et, là, la Ville aurait, pour un frais presque zéro, parce que c'est au propriétaire d'enlever ce qu'il a mis sur son terrain, 230 on pourrait tout de suite augmenter la quantité de pluie de ruissellement qui s'en va dans le sol et augmenter aussi la possibilité de planter des arbres au centre-ville.

235 Un autre problème au niveau du verdissement c'est que et c'est peut-être plus spécifique à notre district, mais ça se retrouve un peu partout à travers la Ville, même hors de Montréal sur l'Île de Montréal, c'est que trop souvent on a en tête : ah oui, faut densifier, mais la densification, on parlait tout à l'heure de qualité de vie, ça demande aussi qu'il y ait des espaces verts pour les gens qui habitent toutes ces tours, tous ces blocs appartements.

240 Et, là, actuellement, nous, je prends un autre cas bien précis, il s'agit du domaine des Franciscains, qui dans le PPU des Grands Jardins avait prévu comme étant un des grands axes verts, avec le Mont Royal puis le canal Lachine, c'était prévu comme étant une espèce de terrasse sur la falaise Saint-Jacques. Alors ça c'est un point sur lequel dans notre district, la Table insiste là-dessus, qu'au lieu de construire deux tours de 20 étages, on serait peut-être mieux de simplement prévoir un espace vert.

245

Je sais que l'arrondissement dit toujours, on n'a pas d'argent, ou peut-être qu'ils devraient dire on veut pas donner l'argent, parce qu'il me semble, j'ai pas sorti de chiffres, j'ai pas eu accès récemment aux chiffres, mais je sais qu'on a eu des surplus budgétaires et quand on considère que l'arrondissement Ville-Marie c'est l'arrondissement qui a la plus grosses assiette fiscale, donc on aide les autres arrondissements ce qui est tout à fait normal et logique. Alors si on réussit en plus à avoir un surplus budgétaire faut croire qu'on a quand même des sous de côté pour faire quelques projets d'habitation sociale et d'acquisition de terrains pour garder des espaces verts. Ça c'est un point très important à ce niveau-là.

250

255

Au niveau aussi, toujours pour la rétention d'eau, c'est une bonne idée de faire des bassins souterrains, sous les ruelles, mais il y a certains endroits, entre autres, que ce soit au pied du mont Royal, au pied de la falaise Saint-Jacques, ça serait plus simple de faire simplement des petits bassins de rétention naturels, remettre en place ce qui étaient les anciens étangs ou les anciens petits marais, qui servaient d'ailleurs de lieux de nidification et de lieux pour les animaux sauvages. Ça serait un coût minime plutôt que de faire encore de la construction de béton, qui à la longue, devra être refaite dans peut-être 20 ans, 30 ans. C'est ça aussi le développement durable.

260

265

Au niveau du transport, je pense que, nous ne sommes pas les premiers à parler d'augmentation du transport en commun. Cependant il y a une chose sur laquelle on veut insister aussi, c'est peut-être de revoir complètement le plan de circulation de la Ville de Montréal et par extension de l'agglomération de Montréal.

270

L'échangeur Turcot et l'autoroute Ville-Marie sont deux exemples sur lesquels il y a eu énormément de groupes qui se sont penchés, même spécialisés et, nous, on trouve aussi effectivement que de reconstruire toutes ces autoroutes, avec les coûts que ça entraînent et les problèmes, ça nous semble un peu excessif, faudrait peut-être tout d'abord prévoir un meilleur développement de notre transport en commun et, ensuite, peut-être même diminuer la circulation au centre-ville ou vers le centre-ville et de simplement conserver des axes qui seraient prioritaires pour le transport en commun, pour la sécurité publique, pour le transport

275

des marchandises et, après ça, on verra pour les automobiles qui deviennent un élément de surplus dans le centre-ville.

280 Il y a un autre point aussi au niveau du développement, on se dit, quand on regarde ce qui s'est passé ces derniers mois et non seulement au Québec mais au Canada en général et aux États-Unis, que les combustibles fossiles et le transport des combustibles fossiles commencent à devenir un gros problème. Le Québec en retire très peu de bienfaits et de revenus, on sert simplement de lieux de transit, que ce soit par bateau, par oléoduc, par gazoduc ou par camion et train.

285 Alors avec tous les projets, il y a au moins cinq, quatre ou cinq projets d'oléoducs pour la région du Québec et, là-dessus il y en a au moins un, à ma connaissance, qui est censé traverser l'Île de Montréal, donc la ville. Je crois qu'à ce moment la Ville devrait prendre ses dispositions, je vois mal dans quel couloir ils vont pouvoir passer, à moins qu'ils passent le long d'une voie ferrée ou d'une autoroute, parce que c'est impossible qu'ils passent dans les quartiers habités. Mais faudrait quand même que la Ville s'occupe de voir à ce problème.

290 Et peut-être pour donner un bon exemple, parce qu'après tout Montréal c'est la plus grosse ville du Québec, peut-être que la Ville devrait se donner un programme pour faire disparaître à long terme les combustibles fossiles.

295 Et peut-être pour donner un bon exemple, parce qu'après tout Montréal c'est la plus grosse ville du Québec, peut-être que la Ville devrait se donner un programme pour faire disparaître à long terme les combustibles fossiles.

300 Je me souviens que dans les années 70, la Ville de Montréal était chauffée au mazout dans une proportion d'à peu près 90 %, maintenant on se chauffe à l'électricité dans la majorité des cas, mais faudrait peut-être aller pousser ça un petit peu plus loin. Faudrait peut-être même penser à utiliser la géothermie, même en ville ça serait possible.

Géothermie qui pourrait même servir aussi à, vous savez ça prend juste deux degrés plus que zéro pour empêcher que la neige s'accumule sur les trottoirs ou la chaussée et éviter qu'une pluie verglaçante se mette en place. Alors mettre un système de géothermie sur les

305

terrains de la Ville pour pouvoir garder des artères importantes comme Sainte-Catherine ou René-Lévesque, libres de neige et de glace à un faible coût, le coût ça serait simplement la circulation du liquide caloporteur pour garder les chaussées propres. Ça serait peut-être une grosse économie, puis on diminuerait l'utilisation des véhicules qui consomment de l'essence pour déneiger. Ça serait une très grosse économie. Et on éviterait aussi que, à un moment donné ou l'autre, on ait de la glace ou des plaques verglaçantes.

310

315

Si, par exemple, en 98, lors de la tempête de verglas, si simplement la rue Sainte-Catherine, uniquement la rue Sainte-Catherine, aurait été chauffée, de façon écologique pas avec de l'électricité, eh bien déjà on aurait eu un corridor libre d'accès pour tout ce qui était sécurité, pompiers, ambulances, parce que c'est l'axe qui traverse presque complètement la ville de Montréal d'est en ouest et surtout le centre-ville.

320

Dans notre district c'est là où les gens se sont rassemblés pour aller acheter le peu de victuailles nécessaires avant la fermeture des épiceries, le centre-ville a été fermé pendant deux jours et demi à peu près, trois jours. Alors presque tout le monde s'est retrouvé sur la rue Sainte-Catherine, les autres rues n'étant pas des rues aussi importantes pour le centre-ville. Alors ça ça vous donne un exemple un peu d'une façon de prévoir les problèmes.

325

Un autre point qui a été soulevé, un de nos membres a souligné que, récemment, en Ontario, ils ont eu encore des problèmes de fuite de produits radioactifs à Pickering, qui est une des grandes centrales nucléaires de l'Ontario. Je crois qu'ils ont à peu près 12 centrales, si ma mémoire est bonne.

330

Et on arrive toujours au même problème, en plus des problèmes de pollution chimique qu'on retrouve dans les Grands Lacs, même s'ils ont été nettoyés, on a enlevé les matières solides mais pas les matières chimiques, les Grands Lacs restent encore la principale source d'alimentation, sauf au printemps lorsque le fleuve... la rivière Des Outaouais a un plus gros volume d'eau à la fonte des neiges, ça reste la principale source d'approvisionnement en eau de la Ville de Montréal.

335

340 À très long terme, il faudrait peut-être que la Ville prévoit un accès ailleurs, prévoir des réserves, prévoir une entrée d'eau aux lac Des Deux Montagnes, qui est alimenté par la rivière Des Outaouais, prévoir en fait une porte, une espèce de plan B en cas de contamination sans compter tous les bateaux qui circulent sur la voie maritime, ce serait quelque chose à penser avant de se retrouver devant le fait accompli comme certaines petites villes, ou encore Lévis, qui ont été obligées de dépenser une fortune simplement pour s'approvisionner en eau même s'ils étaient à plusieurs kilomètres de Lac Mégantic. Alors ça ce sont des choses qui sont toujours, à très long terme, au niveau de la sécurité publique.

345 Quant à l'aviation...

M. JEAN BURTON, président :

350 Je vais vous demander de conclure, s'il vous plaît.

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

355 Oui, oui.

M. JEAN BURTON, président :

Parce que le temps passe. Merci.

360 **M. JEAN-YVES BOURDAGES :**

365 Je termine justement avec l'aviation. On sait que dans l'ouest de l'Île on se plaint beaucoup des problèmes des avions, alors souvent on dit, oui on a laissé les banlieues se construire autour de Dorval, c'est vrai, sauf qu'on avait prévu de déménager Dorval à Mirabel. On a dépensé une fortune pour construire un aéroport de troisième génération, à Mirabel, mais et on ne s'en sert pas.

370 Alors peut-être faudrait revoir ce plan qui a été gâché, à plusieurs reprises, penser
peut-être déménager toutes les installations de transit à Mirabel, en même temps prévoir un
moyen de transport en commun pour relier l'aérogare au centre-ville de Montréal, puis qui
pourrait servir en même temps d'aller rejoindre les villes dans la ceinture des Laurentides. Et,
là, à ce moment-là Dorval pourrait servir soit de centre de haute technologie en aérospatiale,
parce qu'on a quand même des installations qu'on peut pas liquider comme ça du jour au
375 lendemain. Et là, ça calmerait de beaucoup le transit aérien qui serait qu'occasionnel et aux
heures ouvrables de semaine. Voilà!

Alors ça c'est des grandes idées générales de notre...

380 **M. JEAN BURTON, président :**

Merci, Monsieur Bourdages. Madame?

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

385 Monsieur Bourdages, vous faites partie d'une table qui est composée de représentants
du milieu, milieu communautaire, citoyens, patrimoine, même des représentants du
développement immobilier, du secteur...

390 **M. JEAN-YVES BOURDAGES :**

Et des affaires aussi.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

395 Exactement. Et vous avez une longue expérience en matière de concertation. Alors je
trouve intéressant les points que vous nous amenez, mais j'aurais aimé vous entendre de

400 manière un peu plus précise, sur le Projet de développement de Montréal, le dossier qui est
400 devant nous. Vous êtes aussi partenaire d'un projet assez structurant, n'est-ce pas, le Quartier
de l'Innovation, je crois que vous en faites partie, le Quartier de la.... je me rappelle plus de
son nom.

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

405 Une partie, oui, Quartier de l'Innovation est plus dans le Sud-Ouest.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

410 C'est ça.

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

Il y a une petite partie chez nous.

415 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Mais je pense que vous êtes impliqué?

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

420 Oui.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

425 Dans les discussions, c'est ça.

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

430

Oui, entre autres, pour le campus scolaire...

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

435

C'est ça, exactement. Il me semble avoir vu votre nom dans les documents lorsqu'on a fait le PPU Griifintown. Que doit être le Projet de développement de Montréal selon vous?

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

440

Bien, écoutez, le fait de pouvoir conserver des familles avec des enfants au centre-ville, le fait d'avoir une grande mixité de gens de différentes échelles sociales, ça ça a été prouvé, on réinventera pas la roue, que plus vous avez une grande mixité sociale, plus vous avez une espèce de sécurité sociale dans le quartier et vous avez aussi une... c'est très stimulant.

445

En passant, il y a un point qui m'a échappé parce que j'ai peut-être parlé un petit peu vite. Justement au niveau de la taxation des commerces, ça c'est un point important que j'allais complètement oublier, heureusement vous me rappelez à l'ordre. La Ville augmente constamment les taxes des commerces, ce qui fait que beaucoup de commerces divisent leurs espaces commerciaux et augmentent les loyers. Nous on a perdu, puis ça c'est pour toute la ville de Montréal, mais dans notre district je parle, mais avec mon expérience, on a vu des commerces florissants, qui marchaient très bien, qui voulaient même prendre de l'expansion, qui ont été obligés de fermer parce qu'on rapetissait leurs lieux puis on augmentait le loyer. Puis là ils devaient partir.

455

Alors on risque de se retrouver un petit peu comme les Champs Élysées, avant le maire Chirac, qui étaient rendus spécialisés dans les *fast food* parce que c'était la seule chose

460 qui était rentable. Alors et à ce niveau-là il y a, il faut absolument qu'on trouve une solution, j'ai pas de solutions à apporter, je sais que dans le Sud-Ouest ils ont eu une espèce de rencontre avec un consultant et il y a eu des commerçants qui ont accepté de faire un petit peu comme dans un centre d'achats où est-ce que certains espaces commerciaux vont garder les loyers bas pour pouvoir conserver, par exemple, une boulangerie, un cordonnier.

465 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Je vais reformuler ma question.

470 **M. JEAN-YVES BOURDAGES :**

Oui. D'accord.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

475 Le document devrait être un énoncé de grandes orientations qui pourraient guider les différents arrondissements, dont le vôtre, en matière de développement économique, urbain, etc., en prenant en compte les considérations environnementales et sociales et/ou un document qui est surtout un plan d'action pour régler les différents problèmes dont ceux que vous nous avez présentés, dans un ordre de priorité, selon une certaine séquence; c'est quoi
480 le Plan de développement pour vous?

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

485 Bon bien, écoutez, vous venez de bien le résumer, ce serait les deux, comme vous dites, le «et» et on pas le «ou», c'est que ça prend absolument non seulement un plan d'orientation mais un plan d'action. Il faut que... la Ville ne peut pas laisser la simple loi du marché fonctionner, elle peut l'encadrer, mais elle peut aussi la stimuler. La meilleure preuve c'est la Société d'habitation de Montréal et le, qui par exemple, l'autre, j'ai oublié le nom de

490 l'organisme, qui prennent des terrains qui appartiennent à la ville et qui vont gérer un dossier pour s'assurer qu'on fasse un projet que le Service d'urbanisme a préparé. Ça c'est très très bien ça à ce niveau-là, et je pense ça peut s'appliquer à une plus grande échelle, au niveau, y compris au niveau du commerce.

495 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Merci.

M. JEAN BURTON, président :

500

Merci beaucoup, Monsieur Bourdages.

M. JEAN-YVES BOURDAGES :

505

Ça me fait plaisir. Merci.

M. JEAN BURTON, président :

J'inviterais maintenant madame Sylvie Guilbault.

510

Mme SYLVIE GUILBAULT :

515 Alors bonjour! Monsieur le président, Madame et Monsieur les Commissaires. Je suis Sylvie Guilbault, directrice générale des Amis de la Montagne. Les Amis de la Montagne existent depuis 30 ans, près de 30 ans. Et la mission des Amis est la protection, la mise en valeur du mont Royal, par l'engagement des citoyens, la communauté montréalaise et l'éducation à l'environnement.

520 C'est un organisme à but non lucratif, indépendant de la Ville. Nous sommes membres de la Table de concertation du mont Royal. Mais nous sommes aussi, on est indépendant de la Ville mais un partenaire privilégié de la Ville de Montréal dans la gestion du Parc du mont Royal et dans la recherche de financement privé pour le mont Royal.

525 Là, aujourd'hui, nous apprécions grandement l'opportunité qui offerte par la Ville et par l'Office de consultation publique de se prononcer sur l'avenir de Montréal, par son Plan de développement. Et notre intervention, évidemment, est de faire en sorte que le mont Royal soit important dans ce Plan de développement de Montréal.

530 Le document que nous vous avons remis, vous avez compris que c'est un document préliminaire, dans l'attente des Actes du Sommet, puisque nous avons tenu un sommet le 7 juin dernier. Les Actes du Sommet, j'en ai une copie ici, mais je ne peux pas vous la remettre parce que, elles sont encore en train d'être finalisées. C'est un document conjoint de la Ville de Montréal et des Amis de la Montagne, qui vous sera remis au cours de l'automne. Mais je peux vous en parler cependant.

535 On comprend avec le Plan de développement de Montréal que c'est une suite du Sommet de 2002 et c'est un plan pour les grandes orientations pour les 20 prochaines années et que la Ville veut assurer une plus grande cohérence possible entre les différents outils de planification, les plans, les mécanismes de gestion, les différents intervenants autant au niveau de l'agglomération que des gouvernements. On parle d'approche concertée, de mobilisation de la collectivité montréalaise autour d'orientations claires et consensuelles et de priorités d'action. Donc tout ça nous interpelle largement.

545 Dans le Plan de développement de Montréal, on croit que le mont Royal doit avoir une place bien affirmée, ce qu'on ne retrouve pas présentement dans le Plan de développement. Et je ferais référence au cahier de l'OCPM, la dernière publication, qui dit que le mont Royal est important, c'est une richesse collective, donc le mont Royal a effectivement sa place

encore aujourd'hui, ça fait partie de la signature de Montréal, la qualité de vie des montréalais. Son développement touche à la fois l'histoire et le futur de Montréal.

550 Dans notre préparation pour le Sommet du mont Royal, les Amis de la Montagne ont produit un document qui s'appelle Réflexion sur l'avenir du mont Royal, état des lieux, sur la protection et la mise en valeur du mont Royal. Et à ce moment-là on a fait clairement valoir que, les dix prochaines années marqueront les plus grands changements que le mont Royal aura connus au cours des 150 dernières années. Alors c'est là que c'est important de repositionner le mont Royal dans l'avenir, dans les 20 prochaines années, ce que 555 prétend le Plan de développement de Montréal.

Au lendemain du Sommet, qui s'est tenu le 7 juin, la Ville de Montréal et les Amis ont émis un communiqué qui disait : «*Pour protéger le mont Royal, la communauté montréalaise doit faire preuve d'audace et de créativité*». Alors c'est aussi ce qu'on s'attend avec le Plan de développement de Montréal. En plus d'impliquer les montréalais, les acteurs du milieu, pour avoir un sentiment d'appartenance. Je pense le mont Royal est un exemple, dans ce sens-là, d'implication de la communauté, sentiment d'appartenance, pour aller plus loin dans nos objectifs.

565 Alors le dépôt de notre document est ce que je présenterai aujourd'hui, rapidement, ce sont les quatre enjeux qui ont été retenus et ces quatre enjeux, je vous dirais, devraient... ici ce sont des synthèses qui sont présentées et derrière chacun des enjeux, qui ont fait consensus et ça je reviens là-dessus parce que le Sommet, donc c'était une initiative citoyenne, des Amis, mais également avec la Ville de Montréal. Donc il y a de nombreux professionnels de la 570 Ville qui ont travaillé sur ce Sommet, sur les documents. Donc on a déjà fait un bout de chemin par rapport au Plan de développement de Montréal. Également il y a eu la collaboration des membres de la Table de concertation.

575 Aujourd'hui j'aurais aimé, dans un de mes souhaits, ça aurait été que la Table de concertation vienne déposer les Actes du Sommet. La Table ne se réunira pas avant le mois de décembre, pour des raisons d'élections municipales, pour des raisons de... Mais j'espère bien que la Table de concertation, qui réunit aussi une soixantaine d'intervenants sur la

580 montagne, des grands propriétaires institutionnels, adopteront ces actes et diront c'est une
priorité pour nous, pour l'ensemble des acteurs de la montagne. Mais je me fais le porte-
parole, aujourd'hui, des Amis et je vous dirais aussi de la Ville, le Bureau du mont Royal avec
qui on a travaillé pour ces actes.

585 Donc les quatre enjeux qu'on vous a présentés, qu'on a déposés, qui ont été discutés
au Sommet, concernent la présence emblématique du mont Royal dans Montréal, pour
Montréal. La protection des milieux naturels. Les grands ensembles institutionnels. Et la
gouvernance de ce territoire.

590 Quand on parle de la présence emblématique du mont Royal, le document que nous
vous avons déposé, qui a été déposé au Sommet, démontre qu'il y a quand même plusieurs
choses qui ont été faites. Il ya beaucoup de travail qui a été fait pour le mont Royal. Il y a des
outils qui ont été mis en place, mais on a également fait valoir, ensemble, et ce Sommet aussi,
ce que je souhaite souligner, c'est que a rassemblé 175 personnes, des gens vraiment très
595 impliqués déjà dans la collectivité, une journée entière pour venir parler de l'avenir du mont
Royal. Avant le Sommet il y a eu des ateliers qu'on a tenus, 60 personnes se sont penchées
sur ces enjeux. Donc les quatre enjeux qui sortent ici ce sont vraiment des enjeux importants
pour Montréal.

600 On dit le mont Royal est important, ça fait partie de la signature de Montréal, mais le
centre-ville aussi est en train de se développer et on est en train de perdre le mont Royal dans
la vision... dans la signature de Montréal. Et comment fait-on, aujourd'hui, pour préserver cette
montagne dans un contexte où on veut également renforcer l'image d'un centre-ville très
présent à Montréal.

605 Donc ce qui a été dit au Sommet, par les intervenants, et ce sur quoi l'ensemble des
intervenants ont accepté de travailler, c'est de dire, il y a déjà des règles qui existent sur la
hauteur des édifices au centre-ville, mais on doit travailler maintenant plus sur l'aspect

610 qualitatif, donc on parle de poser des gestes architecturaux de qualité et non plus juste parler de l'accumulation des bâtiments et des hauteurs.

615 On parle également comment protéger le mont Royal ou la vue entre la montagne et le fleuve. On a perdu beaucoup de vue. Il y a des exercices qui ont été faits par plusieurs personnes. Et non pas seulement les vues transversales mais les vues obliques, quand on est dans des espaces publics, comment l'ensemble des... donc on parle pas de vue privée mais de vue publique, comment on fait pour préserver la vue du mont Royal, à partir du mont Royal, à partir du centre-ville. Donc il ya des exercices qui doivent être faits et ça doit être priorisé pour les prochaines années et non pas seulement dire, on a une réglementation et on l'applique. Je pense il y a un besoin d'évaluer l'efficacité des outils qu'on a actuellement.

620 Le deuxième enjeu portait sur les milieux naturels. On le sait, la montagne constitue une précieuse enclave de biodiversité au coeur d'un environnement fortement urbanisé. Les villes sont appelées à se développer. Il va y avoir toujours plus de pression sur les milieux naturels. Et la présence de milieux naturels fait partie de la qualité de vie à Montréal. Donc la préservation de la biodiversité et même l'augmentation de cette biodiversité a été dite, ça a été mentionné largement et un besoin important.

630 Il y a plusieurs initiatives à Montréal, bon déjà les propriétaires institutionnels sur la montagne ont pris conscience de cette importance de préserver les milieux naturels. Lors du Sommet il a été mentionné l'importance de préserver l'intégrité des écosystèmes, d'assurer l'inter-connectivité, alors on parle de corridors, de concilier la protection avec l'accessibilité. Donc on veut que les gens aient accès à la montagne, aient accès aux milieux naturels, ce qui implique nécessairement de miser sur l'éducation, la sensibilisation et l'ouverture avec les citoyens pour arriver à ces objectifs.

635 Alors il y a des initiatives très importantes à Montréal, le Plan Canopée, le chemin de ceinture du mont Royal, la trame verte et bleue avec l'agglomération, qui doivent être pris en compte, et le mont Royal est au coeur de ça. Donc comment faire rayonner le mont Royal, non pas seulement protéger les milieux qui sont là mais également comme verdir davantage Montréal à partir du mont Royal.

640

Le troisième enjeu qui est probablement le plus prioritaire actuellement, qui concerne les grands ensembles institutionnels, donc on parle du déménagement de l'Hôpital Royal Victoria, de l'Hôtel Dieu de Montréal, de l'Hôpital Shriners, trois hôpitaux sur le flanc du mont Royal. Et on parle également de, et c'est encore dans les journaux ce matin, le 1420 du boulevard Mont-Royal, le couvent, anciennement le Couvent Saint-Nom de Jésus et Marie qui appartient à l'Université de Montréal. Présentement l'Université détient un bâtiment patrimonial, un bâtiment qui est maintenant zoné résidentiel et qui, dont ils ne veulent pas garder, ils veulent se départir.

645

650

Donc on comprend qu'il y a des... les institutions ont des bâtiments excédentaires. Et ce dont on s'attend de Montréal, de nos professionnels, de nos élus, c'est d'avoir une vision, c'est d'inclure la communauté, la société civile dans cette réflexion, parce qu'on doit être exemplaire, on a vraiment une opportunité d'avoir des projets structurants pour Montréal. Et quand on parlait des changements Montréal va subir les plus grands changements qu'elle a pas connus depuis 150 ans.

655

660

Mais on parlait de ces propriétés institutionnelles qui sont venues préserver l'accessibilité à la montagne. Alors qu'est-ce qu'on va faire de ces propriétés? Au lendemain du Sommet, vous avez vu que le gouvernement du Québec a annoncé un comité interministériel, qui va se pencher sur l'avenir de l'Hôtel Dieu et du Royal Victoria.

665

Dans le communiqué du gouvernement on parle que, des immeubles qui sont évalués à 200 000 000 \$. On parle d'actifs excédentaires. Alors ça ce sont des mots qui sont inquiétants quand on parle d'actifs, on sait que ces bâtiments, le Royal Victoria en particulier a un besoin énorme d'investissements. Alors cette question d'économie d'argent, quand on parle de propriétés qui ont une valeur historique, culturelle, sur la montagne, patrimoniale, c'est là qu'on doit faire appel à la créativité, à l'audace et d'inclure des experts de la société civile dans la réflexion sur l'avenir.

670 C'était, je vous dirais, rassurant de voir la réponse rapide du gouvernement, au
lendemain du Sommet, mais quand on lit le communiqué, on lit aussi qu'il y aura un groupe
d'experts qui pourra solliciter et recevoir des avis des parties intéressées, donc ici on ne parle
pas nécessairement de consultations. Il y a un échéancier au 31 décembre 2013, pour avoir
ces recommandations, c'est extrêmement rapide, nous sommes le 11 septembre aujourd'hui et
675 nous n'avons pas encore, on ne sait pas quelle est la démarche, qui est impliqué.

Alors ça, c'est là que Montréal doit prendre sa place vraiment pour dire, c'est chez
nous. On comprend que c'est avec le gouvernement du Québec, mais c'est un territoire
précieux pour Montréal et c'est l'avenir de Montréal. Alors ce troisième enjeu est extrêmement
680 important dans l'avenir de Montréal.

Finalement, la gouvernance qui n'en est pas moins importante, alors on parle de... on
pourrait parler à un niveau macro et plus micro. Niveau macro, c'est la gouvernance de
l'ensemble du territoire, alors le cas des propriétés institutionnelles ici touche cette
685 gouvernance au niveau plus macro. Et à un niveau micro que je parlais ensuite, c'est au
niveau du Parc du mont Royal, qui est le joyau aussi, c'est le joyau et c'est à partir de ça qu'on
le mont Royal a été protégé historiquement.

Mais la gouvernance du mont Royal, actuellement, depuis le Sommet de 2002, il y a
690 quand même des gestes qui ont été posés. Il y a eu le Bureau du mont Royal qui a été créé, la
Table de concertation qui a été créée. Reste que le territoire de la montagne est protégé aussi
par, bien un arrondissement historique qu'on appelle maintenant un site patrimonial, donc le
gouvernement, le ministère de la Culture qui représente le gouvernement est impliqué. C'est
une gestion complexe. Ça reste très complexe.

695 Le territoire, l'ensemble de la montagne n'est pas complètement protégé, on
commence à voir, à parler de plus en plus des montérégiennes, on reconnaît que le mont
Royal est une montérégienne, Mais toute la montagne n'est pas protégée. Alors on a
questionné le statut. On avait parlé, nous, il y a plusieurs années, d'avoir une loi spéciale,

700 parce que le statut d'arrondissement historique ne comblait pas tous les besoins ou la complexité du mont Royal.

705 Ce qui est important aussi de mentionner dans la gouvernance du mont Royal, c'est le besoin d'avoir cette vision globale de cette implication de la communauté, ça fait partie de l'histoire de Montréal, ce sont les Montréalais, à la base, qui ont toujours demandé une protection et ça fait partie de, je veux dire de l'ADN du mont Royal, l'implication citoyenne et c'est important de conserver cette implication citoyenne.

710 Il y a un plan de protection de mise en valeur qui existe, qui doit être lié au Plan de développement de Montréal assurément. Mais ce plan de protection on l'a mis à jour après 15 ou 20 ans, il devrait être mis à jour à tous les cinq ans, avoir une reddition de compte. Et que le Bureau du mont Royal puisse être plus actif que la Table de concertation, comme j'ai exprimé au tout début, devrait prendre position de façon plus formelle, d'être plus actif sur la protection de la montagne et, enfin, c'est un souhait, et qui devrait être fait avec le plan de protection du mont Royal.

720 À l'autre niveau, au niveau du Parc du mont Royal, on voit dans le Plan de développement de Montréal qu'il y a des, je pense c'est 62 M\$ qui est dans le PTI 2013-2015, pour des projets d'aménagement dans le Parc du mont Royal. Au cours des dernières années, on a pu voir qu'il y a beaucoup d'argent qui a été investi, parce que le Parc du mont Royal avait été beaucoup négligé. Il y a des sommes importantes qui ont été investies. On est en train de refaire tout le secteur du Lac aux Castors, la maison Smith a été investie, le chalet il y a eu des investissements, il y a le chemin de ceinture qui s'en vient.

725 Sauf qu'on constate que, là où il y a des défauts c'est sur l'entretien du parc. Et les pressions continuent, il y a 5 millions de visites par année dans le parc et ça va aller toujours en augmentant. On parle de ce chemin de ceinture, d'un parc au sommet d'Outremont, alors on agrandi. Ce qui est inquiétant c'est comment on va entretenir toutes ces infrastructures, tous ces... comment on le fait.

730

Ça fait des années qu'on parle, les Amis de la Montagne, qu'il doit y avoir une gestion unique, une gestion intégrée du Parc du mont Royal. Après je vous dirais depuis plus de 20 ans, on a encore 15 services qui ne se parlent pas nécessairement entre eux et qui gèrent le Parc du mont Royal.

735

Donc si on veut poser un geste important, qui est facile, à notre avis, c'est d'avoir une unité de gestion, qui va avoir une vue d'ensemble. Parce que, écoutez, je vais prendre juste l'exemple du chalet du mont Royal, où les citoyens de Montréal demandent qu'il y ait une activité, que... C'est le plus beau lieu à Montréal, on arrive au sommet de Montréal, c'est un endroit touristique, c'est une signature, on arrive en haut, il y a encore des machines distributrices, on peut même pas prendre un café. C'est banal, c'est un détail. Mais ça fait juste, c'est symptomatique de, et ça fait des années qu'on en parle.

740

Alors l'idée d'avoir un chef d'orchestre, une unité de gestion, autant pour l'entretien, pour les événements, que pour les partenaires, ça devrait être une priorité pour le Parc du mont Royal. C'est tout.

745

M. JEAN BURTON, président :

Merci.

750

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Premièrement, merci beaucoup, Madame. J'ai un commentaire, et ça c'est personnel d'une certaine façon, quand vous avez cité l'extrait du comité interministériel...

755

Mme SYLVIE GUILBAULT :

Oui.

760

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

765

... ce qui m'est venu à l'esprit, c'est qu'on ne semble pas comprendre que le mont Royal, le caractère du paysage du mont Royal ça intègre les bâtiments qui sont là aussi. Ça n'est pas que les arbres, ce qui est à côté des bâtiments. Et on ne semble pas comprendre que le concept de paysage du mont Royal pourrait aider si on y réfléchissait, puis si on le décrivait, à articuler les liens entre les bâtiments et l'aspect plus naturel du mont Royal. - Peut-être une piste.

770

775

780

Ma question c'est, compte tenu des enjeux que vous nous avez présentés, qui sont assez fondamentaux, et compte tenu que tout ce qu'on trouve à peu près, à part dans le plan d'action, sur le mont Royal, c'est une petite phrase qui dit : «*Un réseau de grands parcs incluant les parcs du mont Royal et Jean Drapeau et des éco-territoires*» - c'est là où on parle du mont Royal je pense dans le PDM, à moins que je me trompe - est-ce que ce document, ce projet de développement pourrait mieux répondre à vos préoccupations? Est-ce que vous voyez qu'on pourrait faire un chapitre précis sur le mont Royal et les bâtiments institutionnels, donc sur le paysage du mont Royal, tout ce que ça comprend, qu'on y traite des enjeux, en résonnance avec des orientations qui, elles, seraient transversales pour l'ensemble de Montréal, pour qu'il y ait quand même une cohérence, et que dans un plan d'action, bien là on identifie les chantiers à mettre en œuvre? Ou est-ce que ça ce ne serait pas utile? Quel est votre point de vue là-dessus?

Mme SYLVIE GUILBAULT :

785

790

Bien je pense que vous l'avez très bien dit, c'est effectivement le mont Royal devrait avoir son chapitre à lui considérant l'importance qu'il a pour Montréal, considérant l'importance qu'il a pour les Montréalais. Et, malgré tout ce qui a été fait, comme vous le dites, il y a des enjeux encore fondamentaux qui ne sont pas réglés ou qui sont à raffiner. Et quand on cherche des exemples, on veut que Montréal se démarque, le plan le dit au niveau international, le mont Royal a beaucoup et beaucoup de promesses dans ce sens-là.

795 Puis il ya beaucoup de gens qui ont travaillé jusqu'à présent. Les professionnels de la Ville ont beaucoup travaillé sur, à mieux connaître le mont Royal, c'est pas parce qu'il est méconnu. On sait que les Montréalais ont un attachement. Les professionnels de la Ville ont de plus en plus une connaissance approfondie. Mais il faut aller plus loin, parce qu'on l'impression qu'on s'assoit un peu sur ce qu'on a fait et on va perdre beaucoup.

800 On le sait là, parce qu'on les Amis on est là depuis 30 ans et on a vu des vagues de... il y a des grands gestes qui ont été posés avec le maire Doré où on a dit, on va protéger le mont Royal, il y a eu le site patrimonial puis là on a fait un plan et tout ça est retombé parce qu'il y a eu personne pour le reprendre en mains, puis on a cru qu'on avait fait tout le travail. On va se retrouver dans la même situation si le mont Royal n'a pas son chapitre, comme vous dites, et ses enjeux bien décrits et son plan d'action.

805 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Et ce, en relation avec toute la problématique des espaces verts à Montréal.

810 **Mme SYLVIE GUILBAULT :**

Aussi.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

815 Une question sur la gouvernance. Vous recommandez la poursuite de la mise en place d'un modèle de gestion. Vous nous avez parlé d'une unité de gestion. Vous avez vécu avec divers modèles de relations avec la Ville. On a l'impression que vous vous arrêtez à quelques mots de dire une société publique de gestion du mont Royal comme modèle qu'on voit dans d'autres grands parcs publics au Canada et ailleurs dans le monde. Est-ce que, 820 pourquoi vous ne réclamez pas une, simplement une société autonome de gestion du mont Royal, qui est responsable de tout, puis qui répond de tout aussi?

Mme SYLVIE GUILBAULT :

825 Vous parlez du parc en particulier, pas l'ensemble de la montagne? Parce que c'est différent.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

830 Le parc, la montagne, on peut être innovant, c'est pas...

Mme SYLVIE GUILBAULT :

835 On peut être innovant. D'accord. Alors je pense que le chantier est encore à faire. Il y a... et je peux juste mentionner, saluer la présence de madame Marie-Odile Trépanier, qui est membre du conseil d'administration mais qui se penche sur les questions de gouvernance du mont Royal depuis plus de 20 ans, et on a à aller voir, et puis madame Trépanier a déjà commencé à regarder aussi des exemples ailleurs. On l'amène à la Table... vous pouvez imaginer que c'est difficile de changer des modèles, d'apporter des nouvelles choses. Du moment qu'on se dit et c'est ce qu'on a voulu avec le Sommet de Montréal, dire, peut-être qu'on n'a pas le modèle de gouvernance idéal, on peut aller plus loin. Il y a des exemples à Montréal, quand vous parlez, par exemple, le Parc Jean Drapeau.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

845 Oui.

Mme SYLVIE GUILBAULT :

850 C'est une société qui contrôle tout. Le Jardin botanique ou Espace pour la vie, c'est la même chose. On continue, c'est des choses qu'on avance et qui progressent, je vous dirais, que ce soit pour le parc, pour l'ensemble de la montagne, parce que déjà cette Table de

855 concertation qu'on a, depuis 2005, on l'avait en 1988, c'est tombé, c'est recommencé. Elle est
maintenue pour l'ensemble du territoire de la montagne. Ce qu'on dit c'est, bien on veut aller
plus loin, on veut la maintenir, on est passé de, je sais pas, dix réunions par année à deux par
année pour la Table de concertation.

860 Alors il faut, quand on parle de chantiers, on peut exiger des choses, peut-être de
façon plus sage, on va dire, on veut un chantier et de continuer à travailler avec les acteurs qui
sont là. On en a des pistes de solutions, les Amis travaillent là-dessus à temps plein. Mais on
s'aperçoit qu'il faut le faire avec les gens qui sont en poste. Je vous dirais que les élections
municipales qui s'en viennent, c'est pas banal. On sait toujours que la personne qui est aux
commandes donne de la couleur aux actions qui sont menées.

865 Mais notre souhait c'est que le mont Royal, écoutez, quand les Amis sont nés on
parlait d'une Commission du mont Royal; on en a parlé au Sommet de Montréal, on n'a pas
vidé la question; on a fait venir des gens qui connaissaient la Commission de la Capitale
nationale à Québec, à Ottawa. On a mis des choses sur la table. Et ce que je vous dirais, ce
870 qui est assez fantastique, c'est que les gens de la Ville, les propriétaires institutionnels, les
gens qui étaient là, étaient d'accord pour dire, on peut réfléchir encore puis aller plus loin.
- Vous me trouverez peut-être pas assez audacieuse, c'est peut-être l'expérience.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

875 Non, mais on sent en même temps qu'il y a une espèce de résistance à adhérer à un
modèle de cette nature, la Commission des plaines, des champs de bataille à Québec, la CNN
à Ottawa, le Parc Jean Drapeau. Il y a d'autres modèles dans le monde aussi.

880 **Mme SYLVIE GUILBAULT :**

Oui.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

885

Je pense à celui de la Communauté urbaine de Lyon, qui est un truc assez bien développé. À Londres aussi, il y a des grands parcs qui sont dans ce modèle-là. Compte tenu de l'expérience quasiment d'un quart de siècle que vous avez, pourquoi ce modèle-là est pas, s'impose pas, je ne comprends pas?

890

Mme SYLVIE GUILBAULT :

Bien, on les connaît. Bien, c'est parce qu'il faut travailler avec les acteurs du milieu.

895

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Oui.

Mme SYLVIE GUILBAULT :

900

Qui sont pas tous rendus à la même place que nous, je vous dirais.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

905

En commençant par la Ville de Montréal elle-même.

Mme SYLVIE GUILBAULT :

910

Bien, ça progresse, vous savez c'est un travail de missionnariat, vous le savez, mais on y croit beaucoup. Et il y a des modèles, je pense qu'il faut le créer ce modèle pour Montréal, c'est là où on sera audacieux et innovateur. On les a ces références, on les documente. Et puis nos intentions c'est de les amener à la Table de concertation, puis que la Table dise, oui

ça a été une priorité du Sommet et on est d'accord pour créer un chantier et se donner un plan d'action.

915 Alors, si en plus, c'est dit dans le Plan de développement de Montréal, écoutez, on est heureux.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

920 O.K.

M. JEAN BURTON, président :

925 D'accord. C'est la conclusion sur le PDM. Merci beaucoup, Madame Guilbault.

Mme SYLVIE GUILBAULT :

930 Je vous en prie. Merci.

M. JEAN BURTON, président :

J'inviterais maintenant monsieur Breton, s'il vous plaît. Bonjour!

935 **M. CAMIL GASTON BRETON :**

940 Bonjour! Bonjour Madame, Messieurs. Je vous remercie de donner l'opportunité de dire quelques mots sur le Plan de développement, le PDM. Alors je suis un peu... je suis un montréalais d'adoption. Je suis venu à Montréal pour faire mes études. J'ai complété des études d'urbanisme dans les années, début 80, alors... Et j'ai pris l'habitude un peu, c'est comme une, peut-être une passion, un peu de suivre sporadiquement ce qui se fait sur les questions de planification plus large.

945 Alors j'ai regardé le document. Il y avait l'appel de l'Office de consultation publique de Montréal. Alors c'est sûr que, un peu penser que c'est un énoncé qui s'inscrit dans la suite des énoncés antérieurs, même s'il en est pas fait... Ça ça m'a un peu surpris, c'est que dans le document il y a pas de, il y a très, très peu de références aux énoncés antérieurs.

950 Et moi je pense que depuis qu'il y a eu les débats sur les questions d'aménagement d'urbanisme, à la fin des années 70, il y a beaucoup, beaucoup d'efforts et de travail qui a été investi sur les questions de planification. Montréal avait commencé bien avant, dans les années 40, 50. Mais reste que j'ai trouvé que, bon, O.K., et c'est sûr que tout ça ça repose sur une, ce que j'appellerais une collection de superlatifs, dans le sens que, faut se bomber le torse, il semblerait que c'est une position qu'il faut prendre.

955 Cependant, juste généralement, là, moi personnellement je le sais pas si ça va avoir une longue vie, ça, cette... ça va marquer vraiment, si ça va être un point marquant. En fin de compte c'est pour ça que si, naturellement s'il y avait eu des références un peu dans les énoncés antérieurs, on aurait eu plus de chance de faire quelque chose de plus solide. Et
960 normalement on apprend pas juste de nos bons coups, on apprend de nos erreurs aussi, alors...

Et il y a des, par exemple, il y a des argents qui ont été investis puis qui n'ont pas servi à ce qu'ils devaient servir. Moi je me souviens très bien des projets qui étaient au PTI triennal
965 et puis que, bon, qui ont été renvoyés une deuxième, troisième année, finalement ils sont disparus, alors... Et des données qui sont tirées des énoncés antérieurs, puis on peut faire une analyse aussi, qui... bien on peut faire une meilleure analyse.

970 Bon. En tout cas, je me demandais, est-ce que la Ville doit rechercher à mettre en oeuvre les mesures qu'elle privilégie pour le domaine public, sur le domaine privé? Mais ça il y avait deux choses, parce que c'est sûr que ce qui nous est proposé, ici, c'est dans leurs affaires, appelons ça dans les affaires, c'est la Ville qui nous parle de ses affaires et puis et qui nous parle de ses projets, puis que, qui essaie de nous impliquer comme citoyens, comme organismes, comme... peut-être que ça nous a impliqués comme montréalais.

975

Comme aussi... et ça peut être en dehors de Montréal aussi, parce qu'on parle de métropole, on se positionne comme une métropole, alors quelqu'un peut habiter Saint-Hyacinthe puis il peut être très fier quand il vient à Montréal. Quelqu'un peut être de Saint-Jérôme la même chose, Trois-Rivières, pourrait être fier quand il s'amène ici, puis quand il voit les réalisations qui sont faites, etc., alors...

980

Donc c'est sûr que quand on intervient dans son jardin, est-ce qu'on est en mesure de penser que le voisin va pas nous bousiller. Je prends, par exemple, oui c'est ça, dans le sens que mettons, sur les canopées, je prends l'exemple des canopées, on a parlé des canopées, on veut augmenter les effets bénéfiques de canopée, alors... Mais si le voisin met du béton dans sa cour, bon, bien là, tu sais, on n'est pas trop, trop avancé, on a augmenté la canopée mais il y a, le voisin a mis du béton dans sa cour. Alors c'est sûr que, là, on va, tout simplement on va...

985

990

Alors ce que j'avais vu là-dedans c'est que, compte tenu des avantages qu'elle offre, oui et compte tenu des nuisances qu'elle génère, non. Parce qu'à un moment donné on peut, nous prenons par exemple tous les efforts pour le transport collectif, ça se peut qu'un transport collectif ça génère des nuisances à quelque part, là. Il y en a pas, s'il y en a pas d'énumérées dans le projet, mais il y en a d'autres qui en connaissent.

995

Ce que je voyais c'est que le PDM repose sur des inégalités, puis il aura pour résultat d'en réduire certaines puis d'en amplifier d'autres, donc, ça, moi je... Par exemple, la spéculation foncière qui est stimulée par les projets. Bon, c'est pas nouveau, c'est mettons on fait un beau projet là, puis qu'est-ce qui se passe, bien c'est qu' au cours de la décennie qui suit, bien là il y a des pressions qui sont exercées autour de la tarte.

1000

Ça peut être, mettons qu'on prend une réserve foncière, ça c'est une bonne idée, on veut améliorer un des parcs, etc., on prend une réserve foncière, ça se peut qu'il y ait des gens que ça cause des limites au droit de propriété, bon.

1005

En fait, ce que moi j'aurais vu là-dedans c'est... si vous permettez, je vais regarder, j'ai pris quelques notes, j'ai pas...

M. JEAN BURTON, président :

1010

Je vous en prie.

M. CAMIL GASTON BRETON :

1015

J'ai pas étudié à fond. Tout simplement j'ai noté la tendance avec l'émergence des campus régionaux dans les domaines universitaires. Les campus dans des grandes villes en région. Encore on en a inauguré un à Drummondville la semaine dernière ou cette semaine. Alors à mon sens, Montréal qui est une grande ville universitaire, le rôle moteur qui est joué dans le quartier à moteur, il y a les universités, donc on va, faut... est-ce qu'on en est dans la montée ou on en est dans la descente, je me prononce pas là-dessus mais quand même faudrait peut-être regarder ça.

1020

Je trouve ce qui est bien, par contre, c'est qu'on ait soumis le PDM à une contribution publique, puis ensuite on revient à la consultation. C'est-à-dire qu'on s'est concerté, puis reste que quand même, on peut dire que les choses qui nous sont présentées sont quand même le résultat de suffisamment d'énergie pour que ça puisse bien aller de l'avant.

1025

Au niveau des transports, c'est sûr qu'il y avait un aspect, c'est qu'on parle à un endroit que Montréal est une ville d'hiver par exemple, mais on n'a pas beaucoup de données saisonnalisées, on a des données désaisonnalisées mais des données saisonnalisées.

1030

Ensuite, là il y a eu une croissance dans les transports publics. Mais il y a eu aussi, c'est sûr qu'au niveau d'automobiles il y a en toujours trop, mais il reste qu'il y a eu une diminution marquée, il ya certainement une diminution des services qui sont offerts aux automobilistes, l'un va pas sans l'autre.

1035

1040 Alors, ici, à mon sens il y aurait peut-être fallu regarder ça un peu. C'est comme on se dit il y a tant de déplacements qui sortent de l'Île puis il y en a tant qui rentrent dans l'île et on regarde qu'on a, par exemple, au niveau de chômage on est à 10 %. Est-ce qu'on pourrait penser qu'il y a beaucoup de gens qui s'en vont à l'extérieur pour aller travailler, puis ça indépendamment du fait, parce qu'on sait qu'il y a beaucoup de gens qui viennent à Montréal parce qu'ils viennent chercher des services dans les hôpitaux, dans les institutions, etc.

1045 Alors au niveau de l'emploi, ça, ça m'apparaît comme, étant comme assez faible, assez faible dans les données qui sont fournies par le PDM. Entre autres, on a, on mentionne que, bon, il y a eu beaucoup de pertes dans les... ce qui faisait la fierté comme on disait que Montréal était une ville très, très diversifiée, mais là peut-être qu'on s'en vient plutôt comme diversifié, c'est-à-dire que, oui il y a des restaurants de tous les pays, on peut aller manger de l'indien puis du thaïlandais, etc., mais au niveau de l'emploi est-ce qu'on s'en va pas vers une
1050 diversification qui... Ce qui fait que moi, ça m'a surpris qu'il y ait pas vraiment de mesures pour stimuler, pour à un moment donné réagir à ça.

1055 Les 30 000 nouveaux arrivants qu'on reçoit à chaque année, à Montréal, quand les *shops* marchaient, puis qu'on avait besoin des gens pour faire de la couture, puis produire les collections printanières, automnales, hivernales, qu'on mettait dans les boutiques, et là, et c'est sûr qu'ils étaient... il y avait beaucoup plus de chance d'en arriver, alors que maintenant, bon bien, ils sont plus là, là. Mais ils arrivent toujours 30 000. Alors, donc, on voit, il y a d'autres emplois, ils sont dans le tertiaire, donc c'est là, c'est là que ça se passe.

1060 Il y a la concentration des équipements dans le centre-ville, c'est sûr que c'est un vieux débat ça. C'est un vieux débat, mais reste que si jamais il y avait une conflagration sur la Place des Arts, ça nous coûterait cher socialement. Parce qu'on a beaucoup, beaucoup d'équipements de grande valeur qui sont concentrés là, là. Qu'est-ce qui peut arriver, on ne le sait pas, ils le savaient pas non plus à Lac Mégantic qu'est-ce qui pourrait arriver dans leur
1065 centre-ville, mais il est arrivé quelque chose.

Alors moi, là peut-être ce serait le moment de profiter de la situation puis de repenser à ça, la concentration des équipements dans le centre-ville. Oui. Bon.

1070 Alors, je termine. Je termine avec les questions environnementales. Et c'est sûr que, si on avait eu les références au passé, on aurait, on se serait rendu compte qu'on a consenti beaucoup d'efforts par exemple au chapitre de la récupération, du recyclage. Les trois «R», les 15, 20 dernières années, on a produit des bacs, on a ramassé, on a fait la cueillette, on a formé les gens, on les a incités à faire ça, puis on a avancé là-dedans. On a créé les éco-
1075 quartiers, on a ouvert des éco-centres. On a fait des extensions de cueillettes, etc.

Et puis, là, qu'est-ce arrive, on dirait qu'on est comme un peu plafonné là-dedans, on a pas... toute l'économie du, le secteur de l'emploi qui est rattaché à ça on dirait qu'il a pas suivi , on envoie encore nos déchets à l'extérieur, peut-être pas de la même façon, mais... Alors moi
1080 je me dis qu'il y a une panoplie d'activités qui sont dans le prolongement du reconditionnement des matières résiduelles puis qu'on a pas, on s'est pas investi là-dedans, pourtant c'est une ressource qu'on a. Et la Ville peut faire quelque chose. Prenons par exemple, elle avait un urgent besoin d'asphalte, bon, bien elle s'est dit : on va en acheter un plan d'asphalte puis on va le créer. Alors on peut faire des choses là-dedans sur les questions d'environnement.

1085 J'arrête, je vais finir sur le patrimoine, ça m'embêterait de passer là-dessus parce que ça m'intéresse beaucoup. J'ai été agréablement... quand j'ai vu par exemple ce qu'avait fait le Sud-Ouest sur les éléments patrimoniaux, qui était déposé comme document pour les gens qui voulaient se présenter. Et puis j'ai regardé ce qui avait été produit par les autres
1090 arrondissements de la Ville, puis j'ai trouvé que c'était... ils volaient beaucoup plus haut, puis c'était minimal un peu au niveau des questions patrimoniales, les questions qui avaient été abordées dans le document. C'est ça. - Et donc j'espère que j'ai pas dépassé mon temps.

M. JEAN BURTON, président :

1095 Non. Merci beaucoup, Monsieur Breton.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

1100 Monsieur Breton.

M. CAMIL GASTON BRETON :

1105 Oui.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

1110 Il y a sûrement d'autres citoyens comme vous qui êtes, vous semblez un peu découragé?

M. CAMIL GASTON BRETON :

Non. Je ne suis pas découragé, non.

1115 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Non?

M. CAMIL GASTON BRETON :

1120 Pas du tout, pas du tout, Madame Cinq-Mars, non, loin de là.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

1125 Bien, donnez-nous un élément, un.

M. CAMIL GASTON BRETON :

Oui.

1130

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Parce qu'on n'a pas le temps d'en...

1135

M. CAMIL GASTON BRETON :

Oui.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

1140

Juste un élément qui susciterait votre adhésion au Plan de développement de Montréal. Un.

M. CAMIL GASTON BRETON :

1145

En fait, c'est celui que, on s'est concerté, puis que malgré qu'on ait pas les données il y a une certaine continuité là-dedans. Et puis il y a une référence avec les Sommets, d'autres efforts, quoique c'est un peu l'héritage de l'administration de Gérald Tremblay. Alors, ça, il reste que, qu'est-ce que vous voulez on a malheureusement ça a fini un peu en queue de poisson là, alors...

1150

Mais c'est sûr qu'il y a, qu'on est en train de repenser au niveau administratif, de la gestion, on est en train de repenser des choses, mais non en soi j'ai trouvé que, quand même là il y a pas trop de, ils nous content pas trop d'histoires quand même là-dedans. Ils manquent d'ambition, mais ils nous content pas trop d'histoires.

1155

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

On va rester là-dessus.

1160

M. CAMIL GASTON BRETON :

Oui. Oui.

1165

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Merci beaucoup.

1170

M. JEAN BURTON, président :

C'est un bon résumé. Merci.

M. CAMIL GASTON BRETON :

1175

Merci beaucoup.

M. JEAN BURTON, président :

J'inviterais maintenant monsieur Éric Duchemin, s'il vous plaît.

1180

M. ÉRIC DUCHEMIN :

Oui.

1185

M. JEAN BURTON, président :

Bonjour!

M. ÉRIC DUCHEMIN :

1190 Bonjour! J'ai eu la chance de participer à l'initiale de la consultation.

M. JEAN BURTON, président :

On vous reconnaît.

1195

M. ÉRIC DUCHEMIN :

1200 Oui. Et je me disais que je devais revenir pour avoir des points peut-être plus précis dans le cadre d'un mémoire. Je pense pas représenter bien entendu démocratiquement l'ensemble du mouvement d'agriculture urbaine qui est très présente à Montréal, mais je reflète sûrement les pensées de plusieurs groupes qui n'ont pas pu se présenter lors des consultations. Faut comprendre que l'été n'est pas nécessairement le meilleur moment pour ces groupes-là, qui sont très actifs, mais j'en ai parlé à quelques personnes actives tant aux groupes de travail en agriculture urbaine qu'à la Ville de Montréal.

1205

1210 Et bien entendu, le Plan de développement de Montréal dépasse largement la question de l'agriculture urbaine, mais mon propos va se concentrer là-dessus parce que je pense que c'est un élément intéressant, innovant, pour une ville, un nouveau type de ville, une nouvelle vision de cette ville-là, un nouveau développement et un ville de demain. Plusieurs villes actuellement ont emboité ce pas et je pense que Montréal en est à ce niveau, est rendue à un point tournant où elle peut embarquer de manière plus active dans cette question-là.

1215 Il faut comprendre c'est pas la première fois qu'on fait des interventions, c'est pas le premier plan qui parle de l'agriculture urbaine, même la politique de la sécurité alimentaire du gouvernement du Québec le mentionne, une PMAD aussi, le Plan de développement de Montréal bien entendu a une toute petite section qui s'amointrit d'année en année sur l'agriculture urbaine.

1220 L'agriculture urbaine est très présente à Montréal. On répertorie actuellement plus de
30 hectares en agriculture urbaine, qui inclut de l'agriculture périurbaine, donc il ne faut pas
oublier nos amis dans l'ouest de l'Île qui ont encore quelques fermes, mais c'est quand même,
sur les 30 hectares, c'est 20 hectares qui sont en mode jardins collectifs, jardins
communautaires, ou jardins du zèle. Ça c'est seulement ce qu'on a répertorié, puisqu'on sait
1225 qu'il y a à peu près 50 % de la grande communauté métropolitaine de Montréal qui font de
l'agriculture urbaine chez eux, dans la cour arrière, sur leur balcon. Donc des personnes, c'est
des millions de personnes.

Pourquoi on parle de l'agriculture urbaine et on désire... je propose d'inclure
l'agriculture urbaine dans le plan d'action, parce qu'on en parle dans le Plan de développement
1230 de Montréal, à trois endroits, c'est déjà un bon pas, mais je pense que la Ville doit faire plus et
l'inclure vraiment dans des actions et ne pas seulement rester dans les tapes dans le dos avec
ce mouvement-là mais c'est vraiment passer à l'action.

L'agriculture urbaine à Montréal fait partie du paysage depuis longtemps. Ça fait partie
1235 du patrimoine. Il y a encore des maisons de fermes qui existent. Les jardins communautaires
existent depuis plus de 40 ans. Certains jardins qui existent depuis plus longtemps encore. Il y
a eu de vergers, il y a encore des vergers qui existent, des anciens vergers dont celui des
Soeurs Hospitalières. Donc il y a encore des traces de patrimoine qui sont reliées à
l'agriculture et l'agriculture urbaine.

1240 C'est aussi un mouvement social, j'ai amené... c'est intéressant, aujourd'hui, dans le
journal 24 Heures, on a deux choses intéressantes, je pense qu'on parle de design à Montréal,
donc on a quelqu'un qui dit que le design à Montréal est pas correct. Ça fait que je ne dirai pas
que je suis d'accord avec lui, mais n'empêche. Donc nous avons le design.

1245 Et juste quelques pages plus loin, et là je le trouverai pas parce que je l'ai cherché
tantôt, et voilà. Nous avons ce qui se passe actuellement, on parle de mouvement social, il y a

1250 les citoyens qui se réapproprient l'urbanisme à Montréal et qui vont planter, de manière illégale
supposément, on parle de désobéissance civile ici, mais en même temps le maire de cet
arrondissement-là Rosemont-Petite Patrie dit: «Je l'encourage». Donc mettons une
désobéissance quand même acceptable et acceptée par nos dirigeants.

1255 Donc je pense que l'agriculture urbaine est une partie du paysage, on peut l'inclure
dans une forme de design. On peut faire des choses très belles avec les projets agriculture
urbaine. C'est un mouvement social. Ce qui fait en sorte qu'on doit vraiment l'inscrire dans le
Plan de développement au niveau des actions de la Ville de Montréal.

1260 La ville de demain, oui elle va être une ville de design. Elle va être une ville plus
agréable peut-être, on va essayer de développer vraiment les courants qui existent
actuellement au niveau de l'urbanisme et vraiment les questions de développer de l'ambiance.

1265 On parle aussi beaucoup de trouver des lieux de liberté pour les citoyens, des citoyens
qui peuvent commencer à aménager des endroits, à leurs envies, et on peut peut-être et c'est
ça, éphémères et ça change, c'est vraiment une mouvance aux États-Unis, de participation, on
parle beaucoup d'écologisation aussi de l'urbanisme et l'agriculture urbaine ça s'inclut dans ça.
C'est partie prenante de ça. Donc je pense que c'est... et je reviens toujours à mon propos,
c'est qu'il faut vraiment passer à l'action.

1270 Je pense qu'il ne faut pas oublier non plus que Montréal a un comité permanent de la
collectivité sur l'agriculture urbaine. Montréal a créé ça. Est-ce que nous avons créé un comité
permanent sur l'agriculture urbaine uniquement pour faire joli ou pour vraiment passer à autre
chose, que constater que Montréal est agricole, qu'il y a un beau mouvement, mais donc
passer à un niveau.

1275 Par ailleurs, il faut comprendre aussi que, dans un exemple, récemment Bruxelles a
mandaté une firme de consultants pour déposer un projet, pour voir comment l'agriculture

urbaine était un moteur économique, de développement économique. Le rapport a été déposé voici un peu moins d'un mois.

1280 Donc il y a des villes vraiment qui se positionnent parce que l'agriculture urbaine peut devenir aussi un moteur économique. Je pense qu'à Montréal, les Fermes Lufa en sont un exemple entre autres, mais il y a beaucoup d'autres opportunités qui existent, il ne faut pas développer un seul modèle.

1285 Et lorsque je parle d'agir, je pense que c'est facile d'agir. Je ne parle pas ici de chambouler complètement le Plan de développement que nous avons, qu'il y a des éléments très intéressants, des éléments dans lesquels l'agriculture urbaine s'inclut, dans lesquels on peut simplement l'inclure et le mentionner.

1290 Il y a un truc qui m'avait frappé aussi, c'est dans les... dans le Plan de développement, je reviens un peu en arrière, dans le Plan de développement de Montréal qu'on a reçu, la proposition, dans les acquis j'ai trouvé un absent, un des gros acquis de Montréal, c'est toute la présence de l'agriculture urbaine, qui fait partie de son urbanisme.

1295 Et surtout, nous avons le plus gros programme des jardins communautaires au monde, 8 000 parcelles, je peux vous dire que tout le monde nous l'envie. Lorsqu'on parle des autres villes qui sont toutes contentes de développer l'agriculture urbaine, dont Vancouver qui, dont l'objectif était 2 012 parcelles pour 2012, vous comprenez que nous on est quatre fois, presque quatre fois au-dessus. Donc je pense quand même c'est un acquis surtout lorsqu'on parle de
1300 vouloir conserver des familles.

 Donc au niveau des actions, dans le Plan de développement on parle de projets, de développement de projets d'envergure bien entendu. Il y a encore plusieurs endroits où on peut faire des beaux projets d'envergure. On mentionnait, me semble que dans le Plan de
1305 développement on mentionne pas l'Hippodrome, mais l'Hippodrome en est un de plus de 46 hectares.

1310 Pourquoi dans ces projets de développement d'envergure, on parle de Griffintown, Campus Outremont, ne prévoyons-nous pas un espace minimum réservé à des projets l'agriculture urbaine? Nous le faisons pour les verdissements, nous pourrions rajouter une petite partie pour inclure des projets agriculture urbaine. Pourquoi? Lorsque le programme des jardins communautaires de la Ville de Montréal a été créé, l'objectif était de donner à 1 % de la population, accès à une parcelle. Si nous avons des nouveaux projets d'envergure, des nouveaux développements et nous n'accompagnons pas du développement du programme des jardins communautaires ou d'un programme autre de la Ville de Montréal, mais on perd ce 1 %-là, qui est, à mon sens, un objectif bien bas, puisque les listes d'attente sont très longues sur les jardins communautaires.

1320 Donc c'est une proposition. Bien entendu il va falloir faire attention, je ne parle pas de remplacer la politique des espaces verts reliés aux projets de développement par des jardins communautaires, puisque les jardins communautaires faut comprendre que ça reste, je vais faire attention à mes mots, mais une forme de privatisation de l'espace puisque les jardins communautaires sont clôturés. Donc ça ne remplace surtout pas un parc, parce que seulement les gens qui sont jardiniers à cet espace-là y ont accès. À moins que Montréal réussisse à changer sa vision de l'agriculture urbaine et fasse comme Paris où les jardins partagés sont ouverts.

1330 Par ailleurs, on parle aussi de l'amélioration de l'offre en équipements collectifs municipaux. Il faut comprendre que les jardins communautaires sont très bien mais ont été développés sans ligne directrice, ce qui fait en sorte que certains quartiers sont très bien servis en l'agriculture urbaine tandis que d'autres ne le sont pas.

1335 Et nous avons fait une analyse en regardant spatialement où se trouvaient les jardins et on a fait aussi... donc comment ça se répartissait par rapport à la population. C'est pas lorsqu'on a un arrondissement ou un quartier plus peuplé, il y a plus de parcelles, pas du tout, il y a aucun lien entre les deux.

1340 Et nous avons aussi regardé par rapport au niveau de dé-favorisation des quartiers et, encore là, ce n'est pas le cas. Les quartiers défavorisés n'ont pas plus d'accès à l'agriculture urbaine, il me semble que c'est une question de justice sociale que Montréal doit essayer de corriger cette distribution inéquitable. Et, là, mais quand je parle de «corriger» je ne parle pas de fermer dans les quartiers où il y en a beaucoup, mais d'en ajouter dans les quartiers qui en ont pas assez par rapport au niveau de dé-favorisation bien entendu.

1345 Il me semble que ça fait partie d'un besoin pour une ville de demain, une ville équitable, la question de la pauvreté et des enfants qui ne peuvent pas manger à leur faim est une réalité même au Canada. Malgré que lorsqu'on parle de ça, on a toujours... les gens nous regardent : «C'est pas vrai au Canada», mais non ça existe au Canada, ça existe dans des quartiers à Montréal.

1350 Par ailleurs, on parle aussi de question de réhabilitation des parcs, des espaces verts, des terrains de jeux et l'aménagement de promenades urbaines et, encore là, pourquoi ne pas inclure des espaces ouvertes pour l'agriculture urbaine, des espaces qui pourraient aussi être laissés libres à l'imagination des citoyens, laissés libres à des projets citoyens où les citoyens pourront s'en occuper.

1360 De plus en plus on voit, à travers le monde, dans les grandes villes, apparaître par exemple des vergers urbains. Vancouver a été très content d'annoncer le plus grand verger urbain au monde, le développement du plus grand verger urbain au monde. C'est souvent pas les villes qui s'en occupent, c'est des groupes de citoyens, c'est des associations communautaires. Parce qu'il y a une raison de s'occuper de cet espace vert, cet espace nourricier, parce que l'arbre va les nourrir.

1365 On a pas tendance à vouloir s'occuper d'un érable, d'un frêne... mais le frêne peut-être qu'à Montréal on devrait l'oublier, mais malheureusement, mais d'autres arbres. L'arbre fruitier va donner des fruits aux citoyens, donc les citoyens vont avoir tendance à s'en occuper, à le bichonner. Donc ça favorise l'implication des citoyens.

1370 Ça va favoriser une ambiance aussi, un arbre fruitier amène une ambiance, il y a des projets après ça qui peuvent se faire, qui vont récolter les arbres, on peut planter un peu partout, avec du partage, avec tout un autre développement de la citoyenneté urbaine.

1375 Et pour finir, je pense qu'on doit vraiment réfléchir sur les questions de réglementation. Comment on peut réglementer pour favoriser cette émergence-là. Il y a des villes qui ont mis en place, par exemple, des réglementations pour les toits verts, malheureusement j'ai appris, la semaine passée ou au début de cette semaine-ci, que Montréal ira pas dans une direction d'une réglementation pour favoriser les toits verts, donc la réglementation selon les bâtiments en disant, nous allons, à partir de telle superficie, obliger un toit vert comme ça a été fait à Toronto ou à Chicago, mais a mis en place un guide d'accompagnement des promoteurs.

1380 Je trouve ça un peu dommage et peut-être que ça portera ses fruits, on verra bien. Mais il y avait des exemples ailleurs qui étaient porteuses, donc à Chicago il y a vraiment un développement de toits verts. Et les toits c'est la lutte aux îlots de chaleur, c'est la lutte au verdissement et ça peut être nourricier. Bien entendu la grande question au niveau des toits c'est que souvent c'est des espaces privés.

1385 Alors je vais conclure là-dessus, c'est simplement mon mot, c'est un beau plan de développement, c'est bien de mentionner l'agriculture urbaine dans différentes phases, mais il faut passer à l'action, donc l'agriculture urbaine devrait être incluse dans le plan d'action 2014-2017.

M. JEAN BURTON, président :

1395 Merci. On a vu à plusieurs reprises des politiques ou des plans qui ont été répertoriés plus ou moins par la Ville, inclus dans le PDM, mais là on a ni politiques, on est donc, on est pas dans ce monde déjà encadré, donc on est dans une situation un peu différente. Il y a une demande, il y a de l'activité, il y a... Alors comment on fait? Est-ce qu'on essaie d'inclure ça au même titre que les actions qui sont déjà bien définies, en termes d'objectifs, de cibles, etc., dans le PDM ou...

1400

M. ÉRIC DUCHEMIN :

C'est ça.

1405

M. JEAN BURTON, président :

On ne devrait même pas se poser la question puisque la réalité s'impose.

1410

M. ÉRIC DUCHEMIN :

Bien, déjà il y a une politique sur l'agriculture urbaine à Montréal, enfin de compte c'est la Politique des jardins communautaires.

1415

M. JEAN BURTON, président :

Oui.

1420

M. ÉRIC DUCHEMIN :

Alors peut-être qu'il faudrait la remettre à jour, puisqu'elle a pas été mise à jour depuis, ma mémoire, depuis 96 ou quelque chose du genre et avant ça c'était 86. Et je pense que la Ville doit mettre en place une politique sur l'agriculture urbaine. Elle doit pousser et comme plusieurs villes l'ont fait, à différents niveaux, on a vu ça, des politiques alimentaires aussi qu'ils ont mises en place. Souvent c'est des politiques alimentaires dans lesquelles s'inclut l'agriculture urbaine, puisque lorsqu'on parle l'agriculture urbaine, on ne parle pas uniquement d'alimentation mais c'est quand même une bonne base de l'alimentation. L'alimentation est une bonne base de ces questions-là.

1425

1430

Et la Ville devrait se pencher à faire une politique de l'agriculture urbaine, de l'alimentation à avoir, là, de tout ce qui existe, en partant de la politique peut-être des jardins

1435 communautaires, avec des objectifs bien ciblés. Et mais il faut faire attention, depuis longtemps la Ville s'appuie beaucoup sur son programme, jardins communautaire, qui est très bien, mais ce que j'ai dit récemment et on me l'a remis sous le nez. Quelqu'un de l'exécutif de la Ville de Montréal me l'a remis sous le nez, en me disant... et j'avais dit, qu'on utilisait mal le programme des jardins communautaires, qu'il n'était pas utilisé à son plein essor.

1440 Parce que ça reste quand même un programme fermé, les gens y vont, c'est intéressant, mais on pourrait développer un programme l'agriculture urbaine, de jardins communautaires beaucoup plus large qui pourrait rejoindre aussi les écoles. Mais, là, il faut se changer l'idée que le jardin communautaire doit être des parcelles clôturées, uniquement sur des terrains où des citoyens y vont.

1445 Pourquoi la Ville n'accompagne pas aussi les commissions scolaires de la Ville de Montréal pour créer de nouveaux types de jardins, qui seraient des jardins pédagogiques. Et, donc, il faut réussir à se ré-ouvrir parce que lorsque le programme des jardins communautaires a été créé à Montréal, nous ne connaissons à peu près que ça, comme type l'agriculture urbaine.

1450 Dans les derniers dix ans, les jardins collectifs, des jardins partagés sont apparus. Le fameux, comme ici, des incroyables comestibles, sont apparus aussi. Et, ça, c'est l'utilisation en fin de compte, tout le monde veut ça à Montréal, c'est des... au niveau des intersections il y a vraiment une petite, une enflure qui ralentit les voitures et tout le monde en veut dans les quartiers, moi j'en voudrais bien dans mon quartier, pour l'instant j'ai rien qu'un panneau qui dit la vitesse des voitures, c'est très intéressant, 80 kilomètres/heure sur une voie de 40, c'est à
1455 peu près régulier.

1460 Mais l'utilisation, les citoyens voient souvent que c'est mal aménagé, c'est pas aménagé, c'est laissé à l'abandon, que là les citoyens se l'approprient. Après ça, il va y avoir des défis aussi, là comment faire le lien. Si la Ville commence à faire des aménagements comestibles, comment faire le lien avec les groupes pour qu'ils puissent récolter les légumes

au bon moment. C'est une question d'organisation, mais je pense qu'on peut mettre en place et c'est à ça qu'un programme, une politique peut servir.

1465 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

1470 Juste un commentaire. Effectivement je n'ai pas de questions, parce que je trouve que ce que vous présentez s'inscrit très bien dans toute la mouvance, d'une manière très concrète de voir l'application des principes du développement durable. Connaissez-vous le *horticultural therapy*?

M. ÉRIC DUCHEMIN :

1475 Je ne connais pas personnellement, mais je vois, c'est quoi?

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

1480 Oui. Parce que ça pourrait être une piste aussi d'application dans le domaine de la santé, des institutions de santé. Alors je vous invite à regarder ça un petit peu.

M. ÉRIC DUCHEMIN :

1485 Oui. Mais vous savez que Pinel a un jardin et que Douglas a aussi un jardin qu'ils utilisent pour leurs participants.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

1490 Et il y a des jardins de terrasses qui sont possibles dans certains centres hospitaliers, ça se voit ailleurs qu'à Montréal, pour les personnes handicapées notamment. Alors je vous invite à regarder ça.

M. ÉRIC DUCHEMIN :

Oui. Bien, je ne connaissais pas le terme proprement dit, mais je le connais très bien et

1495

je suis un fervent défenseur de ce genre de, en fin de compte moi j'en voudrais partout.

M. JEAN BURTON, président :

1500

Merci beaucoup, Monsieur Duchemin.

M. ÉRIC DUCHEMIN :

Merci beaucoup.

1505

M. JEAN BURTON, président :

J'inviterais maintenant la Corporation développement communautaire de Côte-des neiges.

1510

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

Bonjour, tout le monde!

1515

M. JEAN BURTON, président :

Voulez-vous vous présenter, s'il vous plaît.

1520

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

Oui.

M. JEAN BURTON, président :

1525

J'ai strictement hésité à prononcer votre nom.

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

1530

Ce n'est pas grave, j'ai tout entendu. Je m'appelle Jennifer Auchinleck, je suis organisatrice communautaire à la Corporation de développement communautaire de Côte des Neiges. C'est la Table de quartier de Côte-des-Neiges, donc on regroupe près de 50 organismes communautaires.

1535

Je vous remercie beaucoup en fait de l'occasion de venir présenter, aujourd'hui, on est très content de pouvoir venir participer. Nous ce qu'on présente en fait c'est une perspective de quartier, mais ce sont, je pense, des enjeux qui touchent d'autres quartiers et aussi enfin même la ville dans son ensemble.

1540

Je dirais, d'abord globalement, que nous notre préoccupation principale en fait c'est d'assurer que le développement à Montréal profite à tout le monde, en fait qu'on arrive à un plan qui assure vraiment que tout le monde puisse atteindre son potentiel, que Montréal c'est vraiment une ville pour le tout le monde.

1545

Donc évidemment on porte une attention particulière à la pauvreté, aux personnes à faible revenu. Puis le document souligne très bien, en fait très clairement qu'on parle de 23 % de la population pour la Ville de Montréal, nous dans notre quartier on parle de 41 % de la population, donc c'est quasiment la moitié.

1550

Donc c'est pas marginal, mais c'est pas en fait du tout d'une perspective de charité qu'on apporte cette préoccupation c'est beaucoup plus enfin une perspective de droits, en fait de droits à rester, en fait dans la ville, à la ville, de solidarité d'inclusion.

1555 Et je tiens à souligner aussi que souvent on parle de Côte-des-Neiges et même nous, quand je relisais notre mémoire je pense, bon, on sait toujours en fait les problèmes et tout ça, mais on oublie parfois quand même qu'il y a énormément de richesses dans Côte-des-Neiges au niveau de la population, au niveau de l'implication citoyenne et populaire et c'est vraiment très important.

1560 Alors au niveau du document de consultation, il y avait quand même plusieurs éléments intéressants pour nous, notamment au niveau des principes et de la vision, entre autres, par exemple la notion de l'inclusion, on a parlé de la solidarité, on a parlé en fait beaucoup de la question du logement, puis d'assurer un logement abordable et accessible à beaucoup de gens.

1565 Notre préoccupation est surtout au niveau en fait de comment on peut arriver en fait à atteindre ces objectifs et qu'est-ce qu'on met de l'avant, vraiment concrètement, pour répondre aux défis qui sont quand même très importants.

1570 Alors moi je vais juste me concentrer sur trois éléments qu'on trouve, qu'on trouve vraiment importants. Comme vous avez constaté en fait, à la lecture de notre mémoire, nous avons accordé une place importante au logement, à l'enjeu de logements, c'est parce que c'est vraiment un enjeu extrêmement important pour nous dans le quartier. Vous le savez, je pense bien, les besoins au niveau du logement, en fait c'est bien indiqué dans le document qu'il y a des défis importants au niveau de l'accès aux logements abordables, notamment pour des familles.

1580 Je ne referai pas le portrait de notre quartier, mais peut-être juste pour souligner que, au quotidien, à tous les jours, dans presque tous nos groupes, je dirais la question du logement est abordée. Des gens qui ne peuvent pas se trouver un logement adéquat, soit abordable, soit au niveau de la qualité, soit au niveau de l'espace.

1585 Et je ne parle pas uniquement en fait des groupes logements, des comités logements, je parle du Centre des aînés, le Centre des femmes, l'Association des parents, tout le monde est confronté. Puis quand on voit qu'on a dans notre quartier 4 245 ménages qui dépensent 80 % ou plus de leur revenu pour se loger et que, un ménage sur cinq dépense 50 % ou plus, mais on peut comprendre quand même l'ampleur du problème.

1590 Donc pour nous il y a quand même une reconnaissance dans le document, que le marché privé ne répond pas aux besoins pour les ménages à faibles revenus et même à revenus moyens. Je pense que c'est... on le reconnaît, il fait être plus clair je pense dans cette reconnaissance.

1595 Nous, le tableau qu'on a inclus avec, en fait les logements construits depuis 2002, il y avait 85 logements privés qui ont été construits pendant une période de dix ans, ça indique en fait que c'est pas rentable en fait pour les promoteurs, les développeurs privés, et donc, qu'on peut pas s'attendre à ce que le marché réponde à ces besoins.

1600 Donc pour nous la réponse essentielle est le logement social. Et ce qu'on aimerait voir en fait, au niveau du plan c'est vraiment une analyse plus détaillée de cette question et surtout des objectifs clairs et chiffrés en matière du développement de logements sociaux.

1605 Nous sommes tout à fait d'accord avec la revendication du FRAPRU pour le développement de 22 500 logements sociaux à Montréal, à l'intérieur de cinq ans. Nous comprenons, comme nous l'avons indiqué dans le mémoire que, oui, il y a des enjeux autour du financement à cause en fait du retrait du gouvernement fédéral et les budgets AccèsLogis au niveau provincial.

1610 En même temps, pour nous, on peut pas parler de l'inclusion de la solidarité et de répondre au besoin en logements si on est pas prêt à mettre de l'avant quelque chose de concret, de chiffré et d'aller chercher les sommes qui sont nécessaires en fait pour l'accomplir.

1615 Ça va aussi évidemment pour le maintien des unités de logements sociaux existants qui sont menacés par le retrait du financement fédéral, un enjeu que vous connaissez peut-être un peu. Et, donc, ça demande, je pense, une action, bien proactive en fait, vraiment des objectifs clairs et des gestes vraiment clairs pour atteindre ces objectifs.

1620 La deuxième chose que je voulais soulever c'est la question de la salubrité, donc toujours au niveau du logement. C'est clair que c'est pas tous les logements ni à Montréal, ni à Côte-des-Neiges qui ont des problèmes de salubrité. En même temps il y en a énormément de logements à Montréal et dans le quartier Côte-des-Neiges qui ont des problèmes de salubrité. Puis on a trouvé que ça a été reconnu un peu dans le document, on en parle un peu. On parle même de, en fait, d'un besoin de financement peut-être plus important pour répondre à cette question.

1625 Nous on voulait tout simplement souligner en fait l'ampleur en fait des problèmes et le défi qui est réel et qui est très important. Juste, par exemple, le rapport de la direction de la santé publique, en 2011, sur la santé respiratoire des enfants, qui soulevait que plus que le tiers des logements où on a des enfants de six mois à 12 ans, il y a des problèmes soit d'humidité excessive ou de moisissures. Nous dans notre quartier cette proportion est de 38,4 %. Et ça c'est juste les logements avec des enfants.

1630 Et, encore une fois, au quotidien, nos groupes sont confrontés par des gens qui vivent dans des situations extrêmement difficiles, des coquerelles, de la vermine, des rats, de la moisissure, pas d'eau chaude, pas de chauffage, pas de serrures, en tout cas.

1640 Puis juste vraiment pour souligner que c'est pas juste une question, c'est une question de droits dans le sens où on a un règlement puis on a droit à vivre dans un logement décent, mais les impacts sur la santé physique et la santé mentale et l'intégration et les aspects sociaux, en fait c'est extrêmement important.

1645

Il y a de quoi qui se fait en fait à Montréal dans notre quartier, on doit quand même reconnaître les efforts de notre arrondissement qui fait des efforts, on a eu des gains dans les dernières années par rapport à l'application du Code. Au niveau de la Ville il y a des choses qui se font. Mais il faut vraiment aller plus loin. Puis, encore une fois, fallait dire, spécifiquement, voici les objectifs qu'on se donne, voici les moyens qu'on se donne, voici comment on va s'attaquer à cette problématique.

1650

Puis on a inclus en fait dans le mémoire quelques exemples d'autres villes, parce que je pense que ça démontrer un peu, bon, bien on a des choses qu'on peut faire, on a peut-être des exemples ailleurs qui peuvent nous inspirer, entre autres, Los Angeles qui fait l'inspection systématique de tous les logements locatifs sur une base de cinq ans. Et c'est financé par les, en fait les propriétaires qui paient à chaque année une proportion, je pense c'est 32 \$ par logement. New York en fait qui a toutes sortes de ressources pour aller faire le travail en place du propriétaire, facturé, et mettre un lien, une hypothèque légale après, en tout cas, de sortes de choses.

1655

1660

Alors pour nous c'est... il y a des choses qui sont faites. On veut reconnaître le travail qui est fait par l'arrondissement, par la ville-centre, mais dans un plan en fait à long terme, il faut vraiment s'attaquer à cette question.

1665

Puis, finalement, en fait il y a l'enjeu pour nous du développement des secteurs stratégiques. C'est quand même un aspect je pense important du plan proposé. Notre quartier en fait fait partie des quartiers où il y a en fait des secteurs stratégiques. On a le secteur du triangle, le secteur Namur-Jean Talon, on aussi le secteur de l'hippodrome de Montréal, on a le secteur Bates, on a le secteur de la Savane. On prévoit 4 000 nouveaux logements dans le triangle, on prévoit jusqu'à 8 000 pour l'hippodrome, on prévoit des milliers d'autres dans les autres secteurs. Bref, c'est quand même une transformation de notre quartier ou au moins de certains secteurs de notre quartier.

1670

Ce qui manque beaucoup dans le plan, pour nous, c'est une discussion de c'est quoi l'impact de ces développements sur les populations existantes, les gens qui sont déjà là. L'analyse en fait de qu'est-ce que ça change, comment ça touche les gens et qu'est-ce qu'on peut faire en fait pour atténuer les impacts négatifs.

1675

L'exemple qu'on a inclus du secteur du triangle, je pense c'est assez éloquent quand même, on a la rue *Mountain Sights* avec des personnes à faibles revenus, qui sont là depuis longtemps. On a l'aménagement de, déjà, bon au mois de décembre, 1 700 condominiums. On a 309 logements sociaux qui sont prévus, pas pour décembre, mais pour les prochaines années.

1680

On salue les efforts de l'arrondissement, l'arrondissement applique la stratégie d'inclusion, c'est pas le cas à Hill, je sais, donc on veut reconnaître, mais en même temps ça change pas le fait que ce quartier est transformé, que la spéculation est extrêmement intense, que les loyers augmentent, que les gens commencent, ou on craint en tout cas, le déplacement des gens. Et la spéculation joue aussi sur des enjeux comme la mise sur pieds de CPE, par exemple, on est pas capable d'acheter des... c'est parce que la spéculation rend tous ces projets très difficiles.

1685

Donc c'est vraiment l'élément clé, encore une fois, le logement, mais qu'est-ce qu'on fait par rapport à ça puis comment ces développements touchent ces populations. Et c'est quoi le droit des gens qui sont déjà là, dans le contexte de ces développements-là.

1690

Puis, dernièrement, juste pour terminer, je voulais soulever en fait le projet de l'hippodrome de Montréal, on en a parlé tantôt, puis effectivement je fais juste profiter pour dire, oui l'agriculture urbaine ça serait vraiment très intéressant.

1695

Mais, ça, pour nous, c'est quand même une occasion exceptionnelle, on parle de développement, on parle de différentes façons de développer, on parle d'inclusion, on parle de solidarité. On a un terrain qui appartient à la Ville, qui est totalement public, on peut contrôler tous les aspects de ce développement-là. On peut contrôler l'aspect, la spéculation.

1700

1705 Pour nous on est tout à fait d'accord avec l'aménagement d'un projet innovateur, écologique, axé sur la qualité de vie, répondre aux besoins des familles. Mais la question principale, à cette étape, c'est un développement pour qui? Qui est-ce qui va pouvoir résider sur ce site.

1710 Puis pour nous, c'est essentiel que ce projet comporte une réponse aux besoins, en matière de logements dans le quartier, et que ça démontre que c'est possible en fait d'aménager un projet qui est vraiment pour tout le monde, qui est réellement inclusif.

1715 Puis le moyen pour nous, bien nous on a des balises, en tout cas je vais vous laisser une copie de nos balises pour le développement, il y a tout une mobilisation communautaire autour de ça. Balises qui touchent plein d'aspects, pas juste le logement.

Mais au coeur de ces balises, c'est le développement de 2 500 logements sociaux en fait pour rattraper un peu la pénurie dans le quartier, pour répondre aux besoins, mais aussi pour assurer qu'il y aurait une place pour les gens plus à faibles et à moyens revenus.

1720 Je pense que je vais m'arrêter là. Peut-être, on peut y aller avec les questions.

M. JEAN BURTON, président :

1725 Merci beaucoup, Madame.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

La première chose que j'ai le goût de vous dire, c'est merci beaucoup, mais je ne sais pas comment vous faites pour garder votre calme. Vous êtes admirable.

1730

Vous nous avez démontré par votre propos plusieurs éléments qui pourraient éventuellement faire partie de ce que d'autres sont venus réclamer ou demander en tout cas, à savoir une politique de développement social pour Montréal, je pense.

1735

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

Oui, tout à fait.

1740

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Alors ça pourrait être pas un parapluie mais en fait chapeauter plusieurs des éléments que vous avez amenés.

1745

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

Tout à fait, on appuie en fait justement...

1750

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

C'est ça. Le Plan de développement de Montréal, un de ses objectifs et vous l'avez mentionné, c'est de faire une ville agréable pour tous où tous se sentiraient bien vivre, etc. Et vous nous avez exposé que la pauvreté est un problème sérieux, très, très, très sérieux, particulièrement concentré dans votre secteur. Où est-ce que vous situeriez la lutte à la pauvreté dans le Plan de développement de Montréal?

1755

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

C'est clair que, bien d'abord la question de la pauvreté est complexe, il peut y avoir toutes sortes d'éléments là-dedans. Moi je pense que l'idéal c'est qu'il y ait une intégration en

1760 fait entre le plan de lutte à la pauvreté et les démarches ou les actions qui ont lieu au niveau municipal aussi.

1765 Mais en fait il y a plusieurs niveaux en fait d'interventions qui sont nécessaires. On peut regarder, par exemple, si on regarde par exemple la situation des personnes d'origine immigrante dans notre quartier où il y a beaucoup de gens qui vivent dans des situations de pauvreté à cause des barrières à l'emploi ou la non-reconnaissance des diplômes ou toutes sortes de problèmes comme ça.

1770 On peut développer en fait des projets qui répondent à ça. On peut regarder plus largement la question des prestations, par exemple, des programmes publics, donc ça relève plus du gouvernement provincial, mais lutte à la pauvreté dans le sens des pensions de vieillesse, mais ça c'est même fédéral, mais au niveau de Québec, l'Aide sociale par exemple, les prestations.

1775 Mais on ne peut pas... l'aspect logements, par exemple, relève de la Ville, relève du gouvernement provincial aussi, mais doit être directement en fait intégré là-dedans.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

1780 Intégré. Donc c'est une préoccupation qui devrait être transversale?

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

Il faut, je pense...

1785 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

C'est pas mal de sujets.

1790 **Mme JENNIFER AUCHINLECK :**

C'est ça. Ça prend quand même une intégration parce que justement les enjeux sont complexes, mais les enjeux sont aussi, ça touche différents paliers du gouvernement, ça touche différents acteurs. Et je pense qu'il y a énormément de possibilités, enfin même avec les acteurs au niveau régional, mais ça prend quand même une collaboration, une intégration des efforts.

1795 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

1800 Puis ma question, bien, vous y avez partiellement répondu, portait sur l'hippodrome comme pouvant être un modèle phare, d'une manière de développer maintenant des secteurs urbains, des projets urbains. Ce que je comprends, c'est que vous avez un petit bémol, il faudrait quand même avant de l'identifier comme tel, qu'on puisse répondre à la question pour qui effectivement est-il conçu? Il reste ça à répondre.

1805 **Mme JENNIFER AUCHINLECK :**

Mais je pense que ça démontre un peu les tensions qu'on peut avoir dans des projets de développement à Montréal en fait, on comprend en fait que la Ville a des objectifs au niveau de la rétention des familles, c'est normal, puis on peut même les partager en fait à un certain niveau, c'est important.

1810 Mais en même temps, c'est un terrain qui fait partie de notre quartier, c'est pas un nouveau terrain, en fait ça fait 20 ans que les groupes communautaires du quartier Côte-des-Neiges revendiquent du logement social sur ce site, c'est pas un nouveau dossier pour nous, du tout.

1815

1820 Et pour nous, on peut pas juste arriver, aménager le seul terrain qui reste à Côte-des-Neiges, parce qu'on a même pas parlé des enjeux de terrains pour le logement social, c'est le seul terrain qui reste dans le quartier.

1825 À notre avis, on peut pas arriver puis aménager ce terrain uniquement pour des gens qui viennent d'autres quartiers ou uniquement pour des gens qui ont des revenus plus élevés, surtout dans un contexte où on a plus de 4 000 ménages qui paient 80 % et plus pour le loyer. C'est juste, on ne peut pas.

1830 Et, donc, il faut que ça comporte une réponse aux besoins. Nous, les balises, je vais nous laisser nos balises, en fait nous on dit pas que ça devrait être du logement social à 100 %, c'est pas ça la vision qu'on met de l'avant. Nous on met un chiffre de 2 500 logements sociaux, c'est clair que ça règle pas tous les problèmes dans le quartier. Mais si on parle d'un développement de 5 à 8 000 logements, je pense que ça assure en fait en proportion importante en fait et une place importante aux gens du quartier.

1835 Il faut aussi aller regarder tous les autres aspects, pour nous l'aspect écologique est extrêmement important, l'aménagement, la qualité de vie, le désenclavement, l'emploi, en fait on a tout un élément emploi aussi.

1840 Mais à la fin de la journée, en fait la question principale est quand même, c'est pour qui? Parce que si on ne discute pas de cette question, on sait que ça va pas être pour les gens du quartier, parce qu'on peut voir les développements ailleurs à Montréal, on peut les voir les développements dans le triangle, même et je souligne encore, l'attitude de notre arrondissement qui est favorable à l'application de la stratégie.

1845 Mais à Blue Bonnets, si on applique la stratégie ça serait maximum 1 200 logements sociaux. 1 200 logements sociaux, puis le restant des logements ou en tout cas, c'est pas pour nous la vision...

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

C'est pas acceptable.

1850

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

C'est ça. C'est pas ça qu'on veut voir. Puis je pense que l'idée de profiter de cette expérience en fait pour mettre de l'avant une autre façon de faire, pour nous, est vraiment très intéressante, puis c'est sûr qu'on est très enthousiaste à participer, puis à être impliqué.

1855

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Alors vous mentionnez que vous avez un autre document à nous laisser?

1860

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

Oui. Je vais vous le laisser. C'est juste les balises en fait pour le développement, c'est des balises qui ont été adoptées par la CDC, en fait pour la première fois en 2009, puis ça a été mis à jour l'année passée, en 2012, en fait c'est un travail de concertation. Mais ça donne les balises, on est en fait actuellement en train de travailler sur un plan conceptuel pour aller plus loin sur notre vision. Mais je vous laisse ça certainement avec plaisir.

1865

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

1870

Merci.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

1875

Madame, votre mémoire aborde le cadre financier du plan. Vous y faites une mise en garde, c'est-à-dire attention à l'enflure immobilière et à ses retombées. Vous soulignez qu'il est question d'augmenter les contributions des promoteurs immobiliers. Et vous semblez endosser un peu cette approche, vous dites : «Mais il y a d'autres avenues qui existent». Vous pourriez élaborer un peu plus sur ces «autres avenues» auxquelles vous songez?

1880

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

1885 Bien, je pense que d'abord on a pas de position claire là-dessus. Une des affaires qu'on met de l'avant c'est justement une réflexion sur la question des sources de financement pour la Ville. Parce que c'est quand même, je pense, un aspect extrêmement important, puis c'est clair que si on parle de plan, on veut avoir les moyens pour le mettre en oeuvre.

1890 Donc, nous, on n'a pas en fait, on propose X, Y, Z. On pourrait dire, d'abord, quand même, la question en fait du rôle immobilier, même ça en fait il faudrait discuter de cette question. Il faudrait par exemple analyser la stratégie d'inclusion dont j'ai fait référence tantôt. Même ça en fait à notre Table logements, la semaine passée, on a eu une grosse discussion par rapport à ça, puis c'est compliqué. Donc je dirais pas en fait qu'on est en mesure de dire clairement c'est ci, c'est ça.

1895 Je dirai, par exemple, que quand même il y a un élément important au niveau des responsabilités des autres paliers du gouvernement. Et que, ça, on peut comprendre. On peut comprendre quand Québec dit, mais c'est l'enveloppe AccèsLogis et c'est tout, c'est tout. La Ville dit, mais on peut pas parce qu'il y a pas l'enveloppe.

1900 Mais en même temps, on pense que c'est la responsabilité de la Ville aussi à un certain moment de dire : nous on a ces objectifs, nous ça prend ce financement, c'est la responsabilité d'autres paliers du gouvernement de le financer. Il faut aller, il faut aller chercher ce financement.

1905 Même au niveau gouvernement fédéral et c'est vraiment pas facile, puis on le comprend, ça fait depuis 94 qu'ils investissent pas, mais je pense que le fait, c'est que la Ville en fait toute seule, n'a pas les moyens en fait d'atteindre ces objectifs, mais devrait pas nécessairement avoir à financer toute seule, tous ces objectifs, parce qu'il y a des responsabilités ailleurs et il faut qu'en fait les autres paliers contribuent.

1910

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

En tout cas, on ne peut plus faire *business as usual*.

1915

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

Non.

1920

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

C'est clair.

1925

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

On peut pas.

1930

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Surtout pour les prochains cinq ans.

1935

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

On peut pas, puis c'est ça je voulais en fait justement souligner, parce qu'il y avait quand même ça - je m'en souviens pas c'est où exactement dans le document - mais on disait, on va poursuivre en fait les interventions qu'on a cours. On va poursuivre les programmes qu'on utilise présentement.

1940

Mais on ne peut pas, c'est ce qu'on dit, justement, on ne peut pas, ça peut être de nouveaux outils aussi puis la réflexion est extrêmement importante, mais on peut pas, je

pense, faire semblant que, oui, bon il y a des problèmes, mais on continue et ça va aller. Ça prend des objectifs clairs, des énoncés, vraiment une vision...

1945 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Innovante.

1950 **Mme JENNIFER AUCHINLECK :**

C'est ça «innovante», exactement.

M. JEAN BURTON, président :

1955 Merci beaucoup, Madame.

Mme JENNIFER AUCHINLECK :

Merci beaucoup.

1960

M. JEAN BURTON, président :

Nous allons prendre une courte pause pour reprendre dans... pas plus de dix minutes s'il vous plaît. Juste bouger un peu et on reprend.

1965

PAUSE - REPRISE

M. JEAN BURTON, président :

1970

J'inviterais messsieurs Delisle et Lemieux, s'il vous plaît, à prendre place. Bonjour! Je me sens un peu obligé de faire un petit rappel de ma note d'ouverture, sur la durée des

présentations versus la période d'échange, donc on a 20 minutes au total et il faudrait qu'il reste un peu de temps pour les discussions avec les commissaires s'il vous plaît.

1975 **M. ÉRIC LEMIEUX :**

Excellent. Alors bonjour! Donc je suis...

1980 **M. JEAN BURTON, président :**

Bonjour!

M. ÉRIC LEMIEUX :

1985 Je commence tout de suite, si on prend 20 minutes, alors...

M. JEAN BURTON, président :

Allez.

1990 **M. ÉRIC LEMIEUX :**

Alors mon nom est Éric Lemieux, je suis le directeur général de Finance Montréal. Je suis accompagné de monsieur Delisle qui est directeur de projets.

1995 Rapidement, je vais vous dresser un portrait rapide de l'industrie financière et, spécifiquement, de l'action que fait Finance Montréal. Et par la suite, monsieur Delisle vous entretiendra du côté du développement des infrastructures.

2000 J'aimerais, dans un premier temps, aller directement au niveau de la conclusion en vous disant que, Finance Montréal est très heureux du Plan de développement de Montréal et donne son appui au Plan de développement.

2005

Évidemment je dirais que Finance Montréal veut aussi tendre la main aux différents intervenants et à la mise en oeuvre du plan et dans ce contexte, on croit qu'avec certaines de nos initiatives, on peut contribuer à la mise en place et à la réalisation du Plan de développement de Montréal, plus particulièrement au niveau des infrastructures.

2010

Rapidement, l'industrie financière, à Montréal, évidemment Finance Montréal est une des huit grappes industrielles de Montréal. Et elle est en fait la plus importante en termes de volume et de normes d'emplois. On parle de 110 000 emplois pour Montréal, 150 000 pour l'ensemble de la province. Et on parle de 6.2 % du produit intérieur brut, qui est relié à des emplois au niveau de la finance.

2015

Je dirais, cependant, que nous sommes un secret bien gardé, peu de gens associent Montréal comme une grande place financière, mais le dernier classement Z/Yen, démontre que Montréal se situe en seizième position à travers le monde, à travers les 76 plus grandes places financières.

2020

En fait, outre Toronto, Montréal est la seule ville au Canada où on possède tous les emplois reliés du côté financier, Finance Montréal regroupe donc les grands intervenants financiers, que ce soit les intermédiaires financiers, donc on pense évidemment aux banques, mais au Mouvement Desjardins, aux grandes compagnies d'assurances, aux intervenants du gouvernement, la Caisse de dépôt, le ministère des Finances, Investissements Québec, évidemment la Bourse et les grands fonds d'investissements, tels que le fonds de la CSN, le fonds de la FTQ.

2025

2030

Finance Montréal regroupe aussi les universités, par un statut de membre associé, donc six universités, donc les quatre de l'Île de Montréal, ainsi que l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval font partie de Finance Montréal.

Qu'est-ce que Finance Montréal fait? En fait Finance Montréal veut innover en amenant la concertation et jouer un rôle de catalyseur alentour des grands axes où Montréal a

des avantages compétitifs et permettre aux gens de se réunir alentour de tables pour être capable de développer davantage l'industrie financière.

2035

Nous avons identifié quatre grands piliers de développement. Le premier pilier est tout ce qui a trait à la retraite. Évidemment, ce pilier ou la Caisse de dépôt, les PSP, sont fort impliqués, puisque nous avons, ici à Montréal, une grande expertise en matière de fonds de retraite.

2040

Le deuxième axe de développement, c'est les produits dérivés. La Bourse de Montréal est la Bourse des produits dérivés au Canada et on tient bien à maintenir toute notre dynamisme et à maintenir cet atout-là que nous avons ici.

2045

Les deux autres axes de développement sont des axes où Montréal a tous les atouts, mais où je crois que l'industrie financière peut davantage travailler avec ces forces-là et les faire rejaillir.

2050

Alors je vais commencer par les technologies. Les technologies c'est au coeur du succès de l'industrie financière et dans ce contexte-là, nous avons ici à Montréal un pipeline de talents reliés aux technologies. Nous sommes reconnus, au niveau des jeux vidéo. Et nous croyons que nous sommes capables de développer Montréal comme une grande place de développement de logiciels appliqués au domaine financier. Nous avons aussi des grands intervenants comme CGI, qui, où 35 % de leurs chiffres d'affaires sont reliés à desservir des institutions financières.

2055

Le dernier c'est celui des infrastructures. Nous retrouvons, ici à Montréal, évidemment des grandes firmes d'ingénierie. Mais on retrouve aussi des constructeurs. On retrouve évidemment des gens qui financent avec des grands fonds de pension, que ça soit PSP, la Caisse de dépôt, Fiera, qui investissent au niveau des infrastructures.

2060

Et monsieur Delisle aura l'occasion de compléter les propos à ce niveau-là où nous croyons que nous pouvons travailler à supporter et à développer l'infrastructure reliée à

2065 Montréal et, entre autres, les infrastructures que vous faites mention au niveau du Plan de développement de Montréal.

2070 Finalement, pour compléter le portrait, nous avons deux chantiers transversaux, qui sont les ressources humaines puisque l'industrie financière est basée sur, en grande partie sur le talent d'individus, alors on a mis en place différentes tables de concertation avec les gens des universités, pour s'assurer d'une bonne adéquation du talent et un pipeline continu au niveau du talent en ressources humaines.

2075 Et le dernier qui est l'entrepreneuriat financier. Si on veut qu'une industrie soit dynamique et continue à croître, il faut avoir de la place, faut avoir de nouvelles pousses et d'avoir de petites entreprises, des gestionnaires émergents, des développeurs de logiciels appliqués à la finance, qui sont dans un écosystème, qui permettent de venir se développer et de croître et, éventuellement, d'avoir un nouveau CGI dans 10 ans, dans 20 ans ou autres compagnies comme ça.

2080 Alors grosso modo, ça conclut. J'aimerais qu'au niveau de Finance Montréal on se rappelle de l'importance de l'industrie financière à Montréal, qu'on se souvienne en fait des quatre grands chantiers ou piliers où on voit des forces déjà présentes ou des forces présentes, mais qu'on a intérêt à faire développer ou à rapprocher du domaine financier. Et, évidemment, les deux chantiers transversaux pour venir supporter.

2085 Je m'arrête ici. Et je vais laisser la parole à monsieur Delisle, pour vous donner un petit peu plus d'informations au niveau du chantier, des infrastructures, où nous croyons qu'il y a un lien direct avec la réalisation des ambitions de Montréal au niveau de son Plan de développement.

2090

M. MICHEL DELISLE :

2095 Merci, Éric. Alors je pense, Monsieur le commissaire, vos recommandations ont été prises à la lettre, j'ai jamais entendu Éric le dire aussi rapidement. Il y a beaucoup, beaucoup d'informations au travers de tout ça. C'est bien, ça me laisse un peu de temps pour vous parler du chantier des infrastructures.

2100 En fait le chantier des infrastructures et c'est le lien avec le PDM. C'est un des chantiers où on a identifié, à Montréal, l'ensemble des ingrédients d'une recette qui peut nous amener à développer une nouvelle niche pour Montréal.

2105 Il y a un aspect financier à ça. Parce que vous allez vous demander pourquoi Finance Montréal parle d'infrastructures? Évidemment il y a tout le volet du financement des infrastructures, qui est en filigrane.

2110 On a une industrie qui est en progression, parce que les... et c'est pas juste au Québec, c'est pas juste au Canada, c'est pas juste en Amérique du Nord, c'est à travers le monde, on a des infrastructures qui sont en développement dans les économies en émergence. Et on a des infrastructures trop peu entretenue dans les économies développées. Ce qui fait en sorte que les besoins en investissements en infrastructures, à travers le monde, excèdent maintenant les 4,5 trillions de dollars par année.

2115 Donc les finances publiques ne sont tout simplement pas en mesure de suivre le rythme et de financer tout ça. Donc on remarque une implication de plus en plus importante du financement privé partout à travers le monde. Et quand on a étudié la situation de Montréal, on s'est rendu compte qu'on avait, chez nous, dans notre cour, deux des plus grands investisseurs en infrastructures au monde, c'est-à-dire la Caisse de dépôt et PSP Investissements, qui est le gestionnaire responsable du fonds de pension, entre autres, des employés du gouvernement fédéral qui est basé, ici à Montréal.

2120

2125 On s'est mis à regarder un peu plus loin que le financement. On s'est aperçu qu'on avait également d'excellentes firmes de génie conseil, qui font parler peut-être un peu d'elles au moment où on se parle. Mais sur la base de la compétence et l'expertise est bien existante ici à Montréal. Même chose au niveau de l'industrie de la construction. Et, donc, et même au niveau de la gestion des infrastructures avec Aéroport de Montréal, avec Cosime au niveau du pont de l'autoroute 25. On est à développer une expertise en gestion des infrastructures.

2130 Donc on a les quatre pans de l'équation, c'est-à-dire la conception, la réalisation, le financement, et même la gestion des infrastructures. À travers le monde, très peu d'économies ont réussi à rassembler ces quatre pans-là de l'équation. Et encore moins nombreux sont ceux qui ont réussi à briser les silos entre ces différentes disciplines-là l'intérieur de l'industrie des infrastructures.

2135 Les Espagnols ont réussi à le faire et ils arrivent avec des offres, clés en mains, auprès des gouvernements, pour réaliser des projets d'infrastructures. Et c'est de cette manière-là qu'ils arrivent à gagner, par exemple, des chantiers comme l'autoroute 30 dans la cour arrière de SNC-Lavalin par exemple. Donc l'offre est très compétitive, parce qu'elle est travaillée de bout en bout. Et ce que l'on souhaite développer c'est cette expertise-là. La capacité de
2140 concertation pour arriver à des offres qui prennent en mains le projet, du début jusqu'à la fin.

2145 Et, là où ça se lie avec le Plan de développement, bien évidemment quand on parle d'accroître l'utilisation du transport collectif, lorsqu'on parle de développer une gestion intégrée du transport de marchandises ou de moderniser les d'infrastructures municipales, mais il y a là un potentiel de projets qui permettrait localement de développer justement cette mécanique-là de concertation.

2150 Parce que pour arriver à le faire, les Espagnols ont d'abord développé, dans leur cour, ensuite il y a eu l'intégration européenne, et ils ont eu à travailler beaucoup en Europe de l'Est et après ça ils se sont bâti une expertise qui était fortement en demande partout à travers le monde.

2155 Ce que l'on souhaite pouvoir faire avec le *pool* de talents que l'on a déjà dans chacun des quatre silos, c'est pouvoir faire exactement la même chose, ici, avec des projets locaux. Et en même temps, jouer déjà à l'international, mais de plus en plus prendre de place à l'international après avoir constitué cette expertise-là, ici à Montréal. Et lorsqu'on aura réalisé ça, bien on aura une nouvelle niche, très prospère, une industrie en effervescence ici à Montréal.

2160 **M. ÉRIC LEMIEUX :**

2165 Peut-être pour conclure, on a déjà fait ce type de développement-là. Et il faut se souvenir du temps de la Baie James où des grandes firmes d'ingénierie ont pu grandir et rayonner d'une façon internationale, grâce à des grands chantiers, soit la construction de l'hydro-électricité.

2170 Alors un petit peu ce même concept-là, nous croyons que nous avons tout, ici à Montréal, pour être en mesure éventuellement et on peut se projeter dans 10, 20 ans, pour devenir un joueur beaucoup plus important au niveau du développement des infrastructures mondiales. Mais évidemment on croit qu'on doit commencer aussi par supporter directement les initiatives, dont par exemple les initiatives de la Ville.

M. JEAN BURTON, président :

2175 Merci.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2180 J'allais justement faire l'analogie avec le génie en électricité et en hydro-électricité, c'est grâce aux grands chantiers de Hydro Québec que la plupart de nos grandes maisons se sont développées et sont allées à l'international. C'est exactement le modèle que vous voulez suivre si je comprends bien le sens du mémoire ici.

2185 J'avais une question pour vous, je vais l'intituler comme ceci, la culture financière, la
culture du métier financier, à Montréal. J'ai lu il y a déjà quelques années, j'ai relu il y a pas si
longtemps, les financiers canadiens sont frileux, manquent d'audace peut-être, alors que les
financiers de d'autres pays vont, dans le beaucoup plus long terme. C'est rare qu'on dépasse
des financements de 25 ans ici, qui sont beaucoup plus courts que, en principe, la vie utile de
2190 l'infrastructure qui est financée de cette manière-là. Est-ce que vous travaillez ces aspects-là,
parmi vous, développer une culture financière de la longue durée?

M. MICHEL DELISLE :

2195 Alors pour répondre, il est tout à fait vrai que lorsqu'on est une institution financière,
c'est moins naturel l'investissement dans ce type d'infrastructures-là. Cependant il y a des
besoins immenses.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2200 Mais oui.

M. MICHEL DELISLE :

2205 Au niveau des fonds de pension. Et c'est là où on trouve les plus grands
investissements dans les infrastructures. Alors, donc, la Caisse de dépôt qui fait partie des plus
grands investissements en termes d'infrastructures, puis PSP, sont des exemples dans ce
contexte-là.

2210 Parce que pour eux ce qu'ils recherchent c'est d'avoir un rendement constant,
prévisible, à long terme, pour pouvoir répondre à leurs obligations reliées à la pension au
moment où ils vont devoir déboursier l'argent, 40 ans plus tard.

2215 Alors, donc, et tout dépendamment des types d'industries, il y en a qui sont plus naturellement versées à investir dans les infrastructures tandis que d'autres le sont moins. Et actuellement on est dans une conjoncture où les fonds de pension sont à la recherche de ce type d'investissements-là. Et ce que vous dites de «frileux» c'est peut-être vrai dans une institution financière plus traditionnelle, mais ce n'est pas vrai du point de vue des grands fonds de pension, qui eux ont des...

2220 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

On pourrait, on serait porté à faire l'analogie, les fonds de pension ont besoin de la longue durée, les villes et les autorités publiques ont besoin aussi de la longue durée, vous devriez normalement vous rejoindre à quelque part?

2225

M. MICHEL DELISLE :

Exactement.

2230 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Oui, O.K.

2235 **M. MICHEL DELISLE :**

Et c'est de plus en plus en demande. Les gens sont à la recherche, les gens qui gèrent les fonds de pension sont à la recherche de ça. Et eux recherchent, parce que si on finance un pont ou une grande infrastructure sur 40 ans, ça va t'amener un revenu constant prévisible pendant 40 ans.

2240

Ça sera pas la boule de l'an 2000, des technologies où ça va monter, puis mais ça

peut redescendre. Mais c'est pas ça qu'on recherche, quand on gère un fonds de pension. On recherche un long terme prévisible.

2245

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Puis les autorités publiques sont en général des bons rembourseurs.

2250

M. MICHEL DELISLE :

Oui, tout à fait.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2255

C'est bon. L'autre chose, Montréal, plaque financière, plaque tournante de la finance, plateforme financière, reconnue dans le monde pour un certain nombre de niches. Comment le Plan de développement de Montréal peut, au moins ne pas vous nuire, sinon même vous aider à développer cette place financière que vous voulez rayonnante dans le monde?

2260

M. MICHEL DELISLE :

Lorsqu'on se réfère... je vous ai parlé que nous étions en seizième position dans le classement, c'est l'entreprise Z/Yen qui est une entreprise de Londres qui fait ces quotations-là ou... Et c'est le *global rate*... non, ça a pas... c'est correct, c'est l'effet de yen qui fait ça.

2265

L'élément qu'il faut que je vous dise c'est qu'ils regardent différents facteurs. Lorsqu'on regarde pour avoir une bonne place financière, on a... les gens regardent le talent. Donc ça veut dire que le fait que nous ayons quatre universités. Que nous ayons une population bilingue. Que nous ayons 15 000 étudiants qui gravitent alentour de la finance. Tout ça est un... donc si tu viens pour t'installer, le *pool* de talents extrêmement important.

2270

2275 Le deuxième élément c'est les coûts d'opération. Et puisqu'à Montréal on a un coût plus bas, au niveau que disons New York, comme là je mets une... ou Londres, en termes de salaires, en termes de loyers, en termes... donc ça c'est un deuxième axe. Donc là on est très bien positionnés.

2280 L'autre élément c'est l'accessibilité. Et, là, si on est... si on a un vol direct, Montréal-Shangai, ou Montréal-Hong Kong, c'est clair que ça aide. Tout ce qui est proximité pour connectivité à travers le monde aide. Et d'ailleurs quand on met de l'avant Montréal, on dit nous sommes la porte d'entrée pour votre marché de 460 000 000, toute l'Amérique du Nord, que ça soit à une heure de vol de New York, de Toronto et une heure et demie de Chicago. Alors tout cet aspect-là est également extrêmement important. Donc c'est pour ça que je reviens aussi sur l'élément d'infrastructures, l'élément d'infrastructures est important.

2285 Les gens recherchent aussi une stabilité, je dirais dans la réglementation. Et depuis 2008, le Canada était auparavant parce qu'on sait qu'en 2008 il y a eu la crise financière. Le Canada auparavant n'était pas considéré réellement comme un endroit de place financière. Mais les gens ont vu, après 2008, comment on a bien fait et que les gouvernements ont été obligés d'acheter des banques, nationaliser des banques, et d'investir dans des banques, qu'on avait un très bon système.

2290 Et, ça, cette solidité-là est un atout pour nous. Évidemment, nous, Montréal, nous en profitons également ce qui nous a permis de passer de trentième place en seizième place. Pas juste ça, aussi tout le travail qu'on fait. Mais c'est sûr que cette dimension-là est aussi favorable à ce niveau-là.

2300 Alors comment, je dirais évidemment que, par notre réseau d'éducation, par nos infrastructures, par notre connectivité avec les autres villes et par notre système stable et juridique, qui sont tous des facteurs importants pour permettre à notre industrie de continuer à se développer.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2305 Le modèle qui vous inspire c'est le modèle espagnol qu'on a vu à l'oeuvre ici.

M. MICHEL DELISLE :

2310 Oui.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2315 Même dans la région de Toronto à un moment donné. J'espère que c'est juste ce modèle-là qui vous inspire, parce que pour le reste de l'Espagne, hummm... à 25, 26 % de chômage, là, on peut repasser.

2320 Mais c'est un modèle qui suppose beaucoup une approche PPP aux grandes infrastructures, grands projets, comme ce qu'on a vu sur l'autoroute 30, ce qu'on voit sur l'autoroute 25 et un peu ailleurs au monde. C'est vers ce type d'intervention multidisciplinaire, on va le dire comme ça, parce que vous avez, dans ça il faut un constructeur, un financier, un ingénieur et ainsi de suite, c'est ce type, c'est vers ce modèle-là que vous voulez promouvoir dans le chantier infrastructures que vous avez ouvert?

M. MICHEL DELISLE :

2325 Oui. En fait le mot «PPP» malheureusement amène un concept d'envoyer des jobs ailleurs, tout ça, en fait c'est pas ça. Mais vous avez raison, qu'à la base, c'est de dire que les gouvernements et ça c'est propre à tous les gouvernements, ont besoin de financement, ont besoin d'argent, pour être capables de venir tenir à niveaux les infrastructures. Et que la façon
2330 de le faire évidemment c'est avec les financiers et les constructeurs et l'ensemble des intervenants.

2335 Ce qu'on veut, l'axe qu'on veut amener, c'est le développement de talents ici, de jobs
ici, une expertise ici, qui va permettre, un, de l'avoir ici avec... puis collons-nous et apprenons
ce qu'on fait les Australiens ou ce qu'on fait les Espagnols, puis collons-nous quand ils
fabriquent la 30 pour comprendre comment ils fonctionnent. Mais éventuellement on sera, je
l'espère, capable d'exporter nous-autres ici notre savoir-faire. Mais vous avez raison, que le
modèle est un modèle avec différents intervenants, mais j'aime pas utiliser le mot «PPP»,
parce qu'il a été un peu brûlé et fait référence à des jobs qui changeraient de place ou...
2340 quand ce n'est pas de ça qu'on parle. On parle réellement du développement et du
financement en infrastructures et le développement d'une industrie ici.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2345 Merci.

M. JEAN BURTON, président :

Merci beaucoup, Messieurs.

2350 **M. ÉRIC LEMIEUX :**

Ça fait plaisir.

2355 **M. JEAN BURTON, président :**

J'inviterais maintenant madame Suzanne Pion, s'il vous plaît. Bienvenue, Madame.

Mme SUZANNE PION :

2360 Bonjour! Alors bonjour! Mesdames, Messieurs les commissaires. Ça me fait plaisir de
venir vous présenter le mémoire du Regroupement des CPE de l'Île de Montréal. On a trouvé

important d'apporter un point de vue dans le Plan de développement de la Ville de Montréal, notamment parce que, on s'inscrit comme un acteur de notre communauté.

2365

Le Regroupement des CPE de l'Île de Montréal qui est un organisme à but non-lucratif a pour mission de promouvoir et soutenir la qualité, l'accessibilité et l'universalité des services de garde éducatifs sur le territoire de l'Île de Montréal.

2370

On offre nos services à près de 150 Centres de la petite enfance, ainsi qu'au bureau coordonnateur de la garde en milieu familial de l'Île de Montréal. Nos actions visent à soutenir le développement global des jeunes enfants et à répondre aux besoins des familles montréalaises.

2375

On est également un partenaire privilégié du ministère de la Famille, notamment dans le développement et la consolidation des services de garde à contribution réduite. On est impliqué activement dans la concertation régionale Horizon 0-5, qui a à coeur le bien-être et le développement des jeunes enfants.

2380

On a été actifs au sein du Comité famille de la Conférence régionale des élus de Montréal, lequel a agi à titre conseil lors de l'élaboration de la politique familiale de la Ville de Montréal.

2385

Les membres de notre regroupement sont administrés par des conseils d'administration composés majoritairement de parents. Ils ont acquis depuis plusieurs années une expertise en lien avec leur responsabilité d'offrir des services répondant aux besoins des parents, aux besoins de chaque enfant et conformes à la législation en vigueur.

2390

Ils doivent assurer quotidiennement la santé, la sécurité, le développement, le bien-être et l'égalité des chances des enfants qu'ils accueillent y compris ceux présentant des besoins particuliers ou vivant dans un contexte de précarité socioéconomique.

2395 Dans le cadre de cette consultation, on souhaite faire part de nos préoccupations, de certaines recommandations qu'on a déjà, dans certains cas, acheminées à la Ville lors de la consultation sur la politique familiale. Ceci dit, j'aurai l'occasion d'en reparler un peu plus loin.

2400 Nos interventions portent principalement sur l'aménagement et la qualité de vie des quartiers pour les familles et les enfants, la planification des développements immobiliers et le rôle des services de garde dans l'offre de services de proximité et comme entreprise d'économie sociale.

2405 Dans un premier temps, on souhaite mentionner que la vision qui est proposée dans le Plan de développement de Montréal, on y adhère, on est tout à fait à l'aise avec cette vision-là et avec les grandes lignes. Nos propos se rapportent à des points plus particuliers. On convient que les défis sont nombreux. Et on souhaite assurer la Ville de notre collaboration.

2410 Notre propos aussi s'inscrit dans un esprit de partenariat et on souhaite travailler plus étroitement avec la Ville de Montréal, à la réalisation d'un développement de la métropole soucieux de la qualité de vie des familles et des enfants qui y résident, dans les domaines où la Ville a le pouvoir d'agir évidemment.

2415 Un des grands défis auquel la Ville fait face et auquel nous sommes sensibles comme regroupement, c'est celui de l'exode des jeunes familles. Et pour nous il importe de leur assurer un cadre de vie favorable à leur épanouissement et de faire de Montréal une ville où il fait bon vivre et grandir, si on souhaite les fidéliser et les retenir en ville.

On partage les préoccupations grandissantes des plus vulnérables d'entre elles et on encourage l'aménagement de conditions propices à réduire les inégalités sociales, économiques et culturelles qui prévalent et qui s'accroissent au fil des ans.

2420

Bien qu'il y a déjà plusieurs actions qui ont été menées au niveau municipal et on le reconnaît, tant par la Ville que par ses partenaires, certains aspects jugés essentiels par le Regroupement et ses membres méritent d'être de nouveau portés à votre attention.

2425

On a réalisé, on a refait un sondage auprès de nos membres récemment sur ce que la Ville pourrait faire pour faciliter l'aménagement des services de garde de qualité. Et les difficultés qu'ils rencontrent ou les possibilités de collaboration.

2430

Le premier aspect sur lequel on se penche c'est la qualité de vie des collectivités, mais plus précisément le fait de favoriser l'accession à des logements abordables et de qualité, notamment pour les familles, les ménages à faibles revenus et les aînés.

2435

Un peu comme la personne qui est intervenue un peu plus tôt de la CDC, C'est clair que le logement abordable et social constitue pour nous une avenue à privilégier. Il y a... pour répondre au besoin diversifié des familles sur le plan résidentiel. Et pour atteindre l'objectif qui pour nous est prioritaire de fidéliser les jeunes familles à Montréal.

2440

On sait que les familles plus défavorisées sont d'une certaine façon captives de l'Île de Montréal, n'ont pas les moyens de déménager en banlieue, n'ont pas les moyens d'accéder à la propriété à Montréal, donc vivent souvent dans des conditions difficiles. On a eu des exemples assez probants tantôt de conditions de salubrité très regrettables et plusieurs familles vivent malheureusement ces choses-là à Montréal.

2445

Pour nous il est important de développer le logement abordable et accessible en incluant une priorité aux grands logements. La seconde c'est de prévoir une réponse intégrée et concertée aux enjeux résidentiels liés à la préservation de ce parc de logements et au développement de logements sociaux.

2450 Je ne m'attarderai pas sur les données sur la pauvreté, je pense qu'on les connaît
amplement. On a relevé qu'une multiplicité d'acteurs privés et sociaux sont susceptibles
d'intervenir dans le déploiement et l'aménagement de l'offre résidentielle.

2455 Dans une évaluation des résultats, la stratégie d'inclusion des logements abordables,
on note que du côté social on réussit à réaliser plus du tiers des unités pour des clientèles
familiales. La grande majorité des logements abordables, d'initiatives privées, par contre, sont
de petite taille et n'offrent que peu de solutions aux ménages familiaux, en particulier ceux
comptant deux enfants ou plus, aussi bien sous l'angle de la superficie, que de la conception
architecturale, ou du prix. C'est pourquoi on privilégie une approche intégrée et concertée de la
Ville de Montréal avec les acteurs sociaux et privés et les partenaires gouvernementaux.

2460 Il y a un projet d'habitation qui nous semble très éloquent, qui est pour nous une
réussite, c'est le projet *Un Rayon de Soleil* qui a été une initiative de l'organisme à but non-
lucratif les *Fourchettes de l'Espoir*, qui a vu le jour grâce aux efforts combinés et concertés de
plusieurs partenaires, incluant un Centre de la petite enfance et soutenu par un montage
financier multipartite.

2465 Ce projet innovant, qui permet de loger de jeunes mères avec leurs enfants, de les
accompagner dans leurs démarches d'intégration sociale et professionnelle, tout en leur offrant
un cadre de vie propice à leur épanouissement.

2470 Donc nos recommandations sur ce volet-là sont de maintenir et augmenter les
programmes actuels de création et de préservation du parc de logements sociaux et
communautaires, d'intensifier les représentations auprès des gouvernements canadiens et
québécois, pour un financement adéquat de ces programmes au regard des besoins de la
métropole. Que la métropole reçoive sa juste part, en fait.

2475 Que la Ville de Montréal priorise et augmente l'offre de logements abordables et
accessibles aux familles avec enfants dans les nouveaux projets résidentiels et qu'on favorise
cette inclusion dans les futurs projets de développement.

2480 Enfin la dernière recommandation sur cet aspect c'est que la Ville agisse comme levier et partenaire tant au niveau central que local, dans la création de projets résidentiels concertés et structurants, pouvant répondre aux besoins des populations défavorisées et à risque d'exclusion.

2485 On est également d'avis que les projets de développement immobilier devraient comporter une réponse adéquate aux besoins en matière de garde des enfants. Plusieurs projets immobiliers d'envergure sont en branle ou seront mis en branle dans les prochaines années et on est d'avis que la planification initiale de ces projets devrait prévoir des espaces pour l'implantation de tels services et offrir des conditions de réalisation favorables à ces
2490 implantations, notamment en terme de coûts et d'espace.

 On rappelle que les Centres de la petite enfance offrent des services de garde de qualité et que le gouvernement provincial soutient leur développement. On est, oui, actuellement en pleine phase de développement jusqu'en 2016 et, donc, il y a des opportunités
2495 qui seraient à saisir.

 Si des espaces, à titre d'exemple, si des espaces à prix abordables avaient été réservés à cette fin dans le développement de Griffintown, il est fort probable qu'un projet de nouvelles places en CPE y aurait été autorisé. On sait que dans ce secteur-là on ne retrouve
2500 que quelques garderies commerciales et un CPE en milieu de travail. Par contre, de nombreuses familles vont s'y installer et les services de proximité ne seront peut-être pas au rendez-vous.

 On connaît un CPE qui a fait des démarches pour pouvoir développer un CPE dans ce quartier, par contre, les moyens financiers dont dispose un Centre de la petite enfance ne
2505 permettent pas tout le temps d'investir suffisamment comparativement aux coûts demandés et les subventions que le ministère accorde pour ce développement-là n'arrivent pas à égalité des coûts qui sont en pratique.

2510 Je reprends l'exemple de madame, de tantôt, on a des belles opportunités qui s'en viennent il me semble, entre autres, avec Blue Bonnets, que ça serait tout à fait pertinent de prévoir avant même de céder des terrains, que certains soient disponibles à coûts abordables pour des initiatives de ce type-là.

2515 Je me permets de faire la promotion des Centres de la petite enfance, entre autres, face à la prolifération qu'on constate actuellement sur l'Île de Montréal, de garderies commerciales. C'est un phénomène qui est en expansion depuis la levée du moratoire en, je pense - je me souviens plus de l'année - mais ça fait quelques années. Il y a eu un développement à peu près de 400 % des garderies commerciales qui s'établissent de façon
2520 anarchique sur l'ensemble du territoire.

Là, quand je dis «garderies commerciales», ce ne sont pas les garderies subventionnées. Les garderies et les CPE subventionnés font l'objet de recommandations et d'analyses pour un développement qui répondent aux besoins là où l'évaluation des besoins
2525 est constatée. Le phénomène des garderies qui s'implantent, des garderies commerciales, c'est surtout présent en zone urbaine. Il y a des régions où il y en a pratiquement pas.

On rappelle aussi que la Ville de Montréal a pris un engagement en faveur de l'économie sociale, un partenariat pour l'économie sociale. Et on re-souligne que les CPE sont
2530 des entreprises d'économie sociale. À cet égard on pense que la Ville de Montréal pourrait nommément cibler ce type de services de proximité dans le développement de ses projets immobiliers, de façon à se distinguer comme elle le mentionne dans son projet de partenariat en économie sociale, dans son entente en économie sociale, des autres métropoles.

2535 Je rappellerai également que la qualité des services... il a largement été démontré que la qualité des services est supérieure dans les Centres de la petite enfance. Je vous épargne les statistiques au niveau des plaintes recueillies par le ministère de la Famille sur, entre les garderies privées ou les Centres de la petite enfance, mais l'écart est remarquable.

2540 Donc on recommande que la Ville de Montréal favorise l'implantation de services de garde et éducatifs de qualité, du secteur de l'économie sociale, dans les projets de développement résidentiels en réservant des espaces compatibles avec le cadre de financement offert par le ministère de la Famille aux projets de nouvelles places en CPE ou dans le cadre de relocalisation de projets existants.

2545 Concernant le défi du développement de nouvelles places à Montréal. Depuis les trois derniers appels d'offres du ministère, en 2008, en 2012 et en 2013, pour le développement de nouvelles places en services de garde subventionnés, ce sont 9 000, plus de 9 000 places qui se sont ajoutées ou qui vont s'ajouter sur l'Île de Montréal d'ici 2016, qui seraient réparties dans à peu près 182 installations différentes. Comme regroupement on apporte un soutien à nos membres pour faciliter le développement de ces places lorsque le projet est autorisé au développement.

2550 Alors on a également tenu, par le passé, des rencontres avec la Ville de Montréal et d'autres grands partenaires pour faciliter le cheminement de ces projets-là, soit dans l'appareil municipal ou je parle nommément des commissions scolaires avec qui on a parfois des ententes en termes de locaux.

2555 On a constaté qu'il y a une grande amélioration aussi dans le cheminement, il y a des irritants qui ont été levés. Par contre, il y a toute l'autonomie des arrondissements dans la réglementation et dans certaines choses. Et il y a des traitements à géométrie variable au sein de la Ville de Montréal, on a des CPE qui rencontrent davantage de délais administratifs, soit sur des questions de zonage ou des réglementations relatives au stationnement.

2560 On a constaté qu'il y a une grande amélioration aussi dans le cheminement, il y a des irritants qui ont été levés. Par contre, il y a toute l'autonomie des arrondissements dans la réglementation et dans certaines choses. Et il y a des traitements à géométrie variable au sein de la Ville de Montréal, on a des CPE qui rencontrent davantage de délais administratifs, soit sur des questions de zonage ou des réglementations relatives au stationnement.

2565 Globalement les principaux éléments qui sont rencontrés en termes de problématiques pour le développement, ce sont les coûts plus élevés qu'ailleurs au Québec pour l'acquisition de terrains; peu d'espaces locatifs abordables disponibles; des bâtiments existants à rénover pour répondre aux normes du ministère de la Famille à des coûts supérieurs aux subventions disponibles; les coûts exorbitants et des délais importants liés à l'analyse de sols et à la

2570 décontamination lorsque nécessaire et des délais liés aux changements de zonage ou les normes élevées requises pour l'offre et la disponibilité de places de stationnement.

On salue l'implication de la Ville dans les actions concertées visant l'amélioration des conditions de vie des familles et des enfants. Et on souhaite la poursuite de cette implication-là
2575 par des interventions au sein de son administration et auprès des arrondissements afin de lever ou réduire les obstacles rencontrés par les CPE qui sont actuellement en développement de nouvelles places. On offre notre entière collaboration à ce niveau-là.

Dans un autre aspect que nous souhaitons abordé, concernant la consolidation et
2580 l'amélioration des quartiers existants. Dans son document de discussion, de mémorial, la Ville de Montréal propose de mettre en valeur les quartiers existants en agissant par une meilleure offre de services de proximité et l'amélioration de l'offre d'équipements collectifs et culturels et de parcs à proximité des lieux habités.

2585 Les services de garde éducatifs, de qualité, qui sont à proximité du lieu de résidence des familles dans la majorité des cas qui les utilisent et on souhaite souligner à cet égard-là l'importance pour les services de garde d'avoir accès aussi à des équipements collectifs et culturels et à des parcs pour les enfants qu'ils accueillent.

2590 On dessert, avec les services de garde subventionnés, sur l'Île de Montréal, environ 107 000 enfants, de 0-4 ans. L'emplacement du milieu de garde préféré des parents c'est à proximité du domicile.

2595 Plusieurs aspects entourant l'offre de services de qualité sur lesquels la Ville a le pouvoir d'agir ont déjà été mentionnés à la Ville lors de l'adoption de la politique familiale. Il y a eu des améliorations et certaines insatisfactions persistent, notamment...

2600 En fait je vais vous lire directement les recommandations pour pas dépasser trop longuement mon temps de communication. Donc on recommande que les CPE puissent bénéficier d'une zone routière sécurisée, au même titre que les écoles, par la mise en place de

mesures d'apaisement de la circulation, tels que des corridors protégés, des traverses piétonnes et des zones de vitesse réduite près de leurs établissements. Le Regroupement recommande également que la traversée des intersections soit faciliter par un allongement de la durée des feux verts.

2605

Aussi l'utilisation par les parents, les parents utilisent beaucoup les transports plus actifs pour se rendre à leur service de garde, mais il y en aussi qui utilise leur automobile. Et pour assurer la sécurité et la convivialité des espaces, les CPE souhaitent profiter de zones de débarcadère ou en bénéficier en nombre suffisant, les besoins étant différents qu'il s'agisse d'un service de garde de 40 places ou plus.

2610

Autre élément, parce qu'on est une ville aussi qui vit l'hiver, ces zones devraient bénéficier du déneigement prioritaire au même titre que les écoles. On recommande donc que les CPE bénéficient, au même titre que les écoles, du déneigement prioritaire et de zones de débarcadères en nombre suffisant et surveillées par les agents responsables.

2615

On recommande également que des espaces de stationnement pour des vélos soient installés à proximité des CPE.

2620

Dans le document qu'on vous dépose, on a des exemples un petit peu plus précis de situations qui, malheureusement, dans certains cas ça s'est beaucoup amélioré, mais ça persiste ailleurs.

2625

L'accès aux parcs, entre autres, dans notre récent sondage, la majorité de nos membres disent avoir accès à un parc accueillant, avec des équipements adaptés. Par contre, dans certains arrondissements ça laisse à désirer. En ce sens, on recommande à la Ville et à ses arrondissements de poursuivre l'aménagement de ses parcs en les dotant, à court, moyen terme, d'espaces clôturés, dédiés aux enfants de 0-5 ans et pourvus d'équipements modulaires conformes aux lois et règlements qui réfèrent aux spécifications de l'Association canadienne des normes et pourvus d'installations sanitaires fonctionnelles en toute saison. De

2630

plus, recommande à la Ville de veiller à une plus grande uniformité de ses aménagements et de leur entretien au sein des divers arrondissements de l'Île.

2635 On recommande également que tous les services sportifs et culturels tiennent compte des services de garde dans leur offre de services, en termes d'accessibilité, horaire ou autres, afin que ces services soient mieux adaptés à leur réalité et plus accueillants à la clientèle des tout petits.

2640 Parce que les services de garde sortent de leurs locaux pour faire bouger les enfants et il y a parfois des incompatibilités pour l'utilisation. On nous dit que, dans certaines bibliothèques les services de garde ne sont pas les bienvenus parce qu'elles sont ouvertes pour les familles. C'est un exemple que je vous apporte, alors que dans d'autres lieux, c'est problématiques-là ne se posent pas.

2645 En conclusion, le Plan de développement de Montréal encadrera les actions de la Ville pour les 20 prochaines années. Les objectifs sont ambitieux. La mise en oeuvre nécessite la prise en compte par d'autres paliers de gouvernements, du caractère distinctif de la métropole et de son rôle majeur dans la vitalité sociale, économique du Québec.

2650 La Ville doit pouvoir compter sur la collaboration d'acteurs des différents secteurs et mettre à contribution l'expertise de chacun d'entre eux.

2655 Les membres du Regroupement croit fermement à la concertation et au partenariat. Il souhaite, dans un premier temps, que les services qu'ils offrent aux jeunes familles soient reconnus comme services de proximité issus du secteur de l'économie sociale.

2660 De plus, à partir de l'expertise qu'ils ont développée depuis plusieurs années auprès des parents et les enfants, ils souhaitent rappeler à la Ville qu'ils sont en mesure d'apporter une vision concrète des problèmes rencontrés au quotidien par les familles.

Le défi de retenir les jeunes familles, avec enfants, nous on le lie notamment au fait que s'il existait une offre suffisante de places en service de garde de qualité, ça pourrait contribuer à l'amélioration des conditions de vie de celles-ci sur l'Île et possiblement leur rétention.

2665 Les directions des différents services municipaux, nous le souhaitons, devraient entretenir des relations étroites avec les services de garde afin qu'ils puissent jouir de l'ensemble des services susceptibles d'avoir un impact positif sur la réalisation de leur mission auprès des familles. Et que les services municipaux soient en adéquation avec ces dernières.

2670 Nous réitérons notre souhait de collaboration et de partenariat avec la Ville dans l'aménagement de services de proximité de services de garde de qualité pour les familles de Montréal.

M. JEAN BURTON, président :

2675

Merci, Madame.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

2680

Merci, Madame. Oui, il y en aurait eu. Je suis obligée de vous en poser juste une.

Mme SUZANNE PION :

2685

C'était trop long. Désolée.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

2690

Non c'était pas trop long, mais en fait c'était très intéressant, mais on manque de temps, c'est pas de votre faute à vous. Mais je pense que notre programmation fait en sorte qu'il y a beaucoup de gens qui veulent intervenir.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Écoutez...

2695

M. JEAN BURTON, président :

Non non, on a...

2700

Mme SUZANNE PION :

Vous avez une question? O.K.

2705

M. JEAN BURTON, président :

Oui oui, on a encore... Bougez pas tout de suite.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

2710

Bougez pas. Je vais peut-être finir par vous en poser deux, si j'arrête de parler et de vous poser des questions.

Mme SUZANNE PION :

2715

Allez-y.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

2720

Qui autorise les permis pour les garderies commerciales? Une question courte.

Mme SUZANNE PION :

C'est le ministère de la Famille, c'est tout.

2725

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

O.K. Parfait.

2730

Mme SUZANNE PION :

Quand elles correspondent aux critères.

2735

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Comment fonctionne le processus d'implantation d'un CPE dans un secteur, avec la Ville et le ministère, comment ça fonctionne?

2740

Mme SUZANNE PION :

Bien, actuellement...

2745

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Rapidement.

2750

Mme SUZANNE PION :

Quand le ministère autorise un développement d'un nouveau projet?

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Oui.

2755 **Mme SUZANNE PION :**

2760 Normalement les conditions de réalisation doivent être réunies déjà. Ça fait partie des critères, la faisabilité du projet. Un CPE va parfois mettre une mise de fonds. Actuellement ils ont contribué, dernièrement, beaucoup à la réduction du déficit, donc les surplus accumulés ont beaucoup fondu. Ils disposent donc moins de moyens pour investir dans le développement d'un nouveau projet.

2765 Le ministère finance, je dirais, à 100 % le développement des nouvelles places, mais jusqu'à un plafond. Et, donc, le maximum des subventions qu'ils peuvent accorder n'est pas suffisant pour les coûts de développement à Montréal. On sait qu'en région, le problème ne se pose pratiquement pas.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

2770 Et ça, c'est pour les coûts. Est-ce que le zonage intervient dans ce processus-là?

Mme SUZANNE PION :

2775 Ça doit être situé dans un zonage commercial, dans certains cas il y a des dérogations qui sont demandées. Ça parfois ça peut impliquer des délais assez longs. Mais normalement les promoteurs de projets devraient avoir vérifié avant de déposer un projet au ministère que c'est possible. Il y a des relations déjà qui sont établies avec la municipalité à cet égard-là au moment où ils élaborent leur projet.

2780 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

D'accord. Merci.

M. JEAN BURTON, président :

2785

Merci beaucoup, Madame. Maintenant, madame Lépine et monsieur Richard, s'il vous plaît. Vous allez nous laisser un peu de temps de questions, s'il vous plaît.

M. PIERRE RICHARD :

2790

On va essayer. C'est dix minutes de présentation, dix minutes de questions, c'est ça, environ.

M. JEAN BURTON, président :

2795

Plus ou moins.

M. PIERRE RICHARD :

2800

D'accord.

M. JEAN BURTON, président :

2805

Merci.

M. PIERRE RICHARD :

2810

Au nom de Culture Montréal, on vous remercie de nous recevoir. On a participé activement depuis le début du processus sur le Plan de développement de Montréal et aux différentes activités de consultation et de discussion sur ce plan-là. Puis, là, aujourd'hui on voudrait comme attirer votre attention sur quelques éléments du mémoire que vous avez déjà en mains.

2815 Mon nom est Pierre Richard, je suis membre du CA de Culture Montréal et président
du comité de Culture Montréal qui s'appelle le GPAT, le Comité sur les grands projets,
aménagement du territoire, qui est composé de gens de différents horizons et qui regardent les
différents projets, puis on est habitué de participer aux différentes consultations publiques. Je
suis accompagné de Marie-Claude Lépine qui est directrice des communications à Culture
Montréal.

2820 Juste rappeler, bien vous connaissez je pense Culture Montréal c'est que je vais aller
brièvement. Un mouvement citoyens qui existe depuis maintenant 11 ans, qui regroupe au-
delà de 1 000 membres, mais des membres individuels qui viennent vraiment de tous les
milieux, autant de développements communautaires, que du milieu des affaires, que
2825 évidemment le milieu de la culture, des arts et de la culture. Et notre objectif principal c'est
vraiment de promouvoir la culture comme un élément essentiel au coeur du développement de
Montréal.

2830 Bon. On a regardé attentivement le projet de Plan de développement de Montréal et je
dois dire que, bon, même si la culture est évoquée à diverses reprises dans le Plan de
développement, ce qui nous a quand même sauté aux yeux, c'est que, elle ne ressort pas
vraiment, selon nous, comme étant un élément essentiel à la vision de développement de
Montréal et à son plan d'action.

2835 Ça nous a étonnés un peu de, on la retrouve un peu partout mais pas vraiment au
coeur de cette vision-là. Ça nous étonne d'autant plus que Montréal a quand même un Plan de
développement Montréal métropole culturelle, que Montréal, dès 2005, adhérait au
mouvement Agenda 21 pour la culture, avec 250 autres villes à travers le monde. Et que,
encore récemment, Montréal a reconnu, la culture fait partie du mouvement pour reconnaître la
2840 culture comme le quatrième pilier du développement durable avec évidemment les enjeux
sociaux, économiques et environnementaux.

Donc ça nous amène à faire trois recommandations dans notre mémoire pour que
vraiment que la culture soit vraiment au coeur de ce Plan de développement de Montréal.

2845 La première recommandation c'est effectivement de reconnaître les arts, la culture, le patrimoine comme l'une des principales forces de Montréal et de l'inclure comme des éléments intrinsèques de la qualité du milieu de vie à Montréal.

2850 Et, ça, bien on s'inspire évidemment du Rendez-vous Montréal métropole culturelle, en 2007, avec le Plan d'action Montréal métropole culturelle. Il y a eu un bilan fait avec plusieurs centaines d'acteurs, en novembre dernier, en 2012, pour mesurer le travail fait sur le Plan d'action Montréal métropole culturelle. Et on peut dire que c'est reconnu par une bonne partie des acteurs socio-économiques de la métropole.

2855 Donc on souhaite que cette reconnaissance-là soit vraiment mieux affirmée dans le Plan de développement de Montréal. On trouve que, c'est pas assez étoffé en ce qui concerne les atouts artistiques, culturels et patrimoniaux de Montréal.

2860 Concrètement, on souhaite que les éléments suivants soient clairement identifiés dans le Plan de développement, comme étant des éléments intrinsèques du développement du territoire. Déploiement du territoire et de la qualité de vie des citoyens, notamment les lieux de création, de diffusion, de production, de formation culturelle. La présence aussi à Montréal d'un nombre assez extraordinaire de créateurs, d'artistes, de compagnies artistiques, d'enseignants en loisirs culturels. Reconnaissance des espaces publics que ce soit parcs, espaces verts, 2865 écoles, bibliothèques. Et aussi, bien entendu, des lieux historiques et patrimoniaux. L'art public et les paysages qui sont propres au territoire de Montréal.

Sur la deuxième recommandation, je passe la parole à Marie-Claude.

2870 **Mme MARIE-CLAUDE LÉPINE :**

Oui. En fait Culture Montréal a formulé une deuxième recommandation qui touche à l'intégration de la vision des quartiers culturels élaborée par la Ville dans les priorités d'action et en fait en ce qui concerne le Plan de développement de Montréal.

2875

2880 On se rappelle, qu'en juin dernier donc en juin 2013, le conseil municipal de la Ville a adopté les recommandations qui étaient formulées par la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, quant aux orientations à prendre pour le développement des quartiers culturels. Il ya un document qui est d'ailleurs disponible sur leur site internet, un document de mise en oeuvre des quartiers culturels.

2885 Et ces recommandations-là aussi c'est important de le mentionner faisaient suite à un exercice de consultation qui a débuté en 2009. Donc pour nous c'est quand même très étonnant que cette vision des quartiers culturels de la Ville se retrouve pas davantage dans le Plan de développement de Montréal.

2890 Et on suggère que le Plan de développement de Montréal propose des mesures concrètes pour faire reconnaître et mettre en valeur toute la richesse culturelle de l'ensemble du territoire, de tous ses quartiers et de ses arrondissements. Et propose aussi des mesures concrètes pour améliorer, favoriser l'accès et la participation des citoyens de tous les quartiers, dans les arts et la culture.

2895 Quelques pistes d'action à cet effet, qui pourraient apparaître dans le Plan de développement de Montréal. Le développement de meilleures pratiques de diffusion de l'information culturelle.

2900 L'implantation d'une signalétique culturelle qui présente Montréal comme ville de culture et aussi comme centre culturel de la francophonie en Amérique, ce qui constitue quand même une caractéristique importante de Montréal.

2905 La création de parcours culturels novateurs sur des thématiques propres à chaque quartier, par exemple, l'art public, l'histoire de Montréal. Ces recommandations-là, ces pistes d'action font écho aussi à tout ce qui a été entendu dans différents exercices de consultation, donc que ce soit, par exemple, lors des Cafés citoyens qui ont été menés au cours des dernières années par Culture Montréal.

Mais je pense aussi à des recommandations, de préoccupations exprimées lors des soirées de mémorial qui ont été organisées sur le PDM en fait et qui ont, qui visaient l'inclusion des citoyens de différents arrondissements pour avoir leur vision sur le PDM.

2910

Finalement, comme troisième recommandation, Culture Montréal propose de mettre en place des mesures qui assureraient le développement et la pérennisation d'ateliers d'artistes abordables, dans le but évidemment de maintenir la présence des artistes qui, selon nous, mais selon plus acteurs aussi contribuent à la vitalité économique des quartiers. Alors attractivité au sentiment d'appartenance des citoyens, à la cohésion sociale et au déploiement d'interfaces uniques entre le public et les créateurs.

2915

En effet la valeur inestimable de la part des artistes, des organismes culturels, des institutions du savoir, des institutions de la culture, leur valeur inestimable au développement économique et social de la Ville et des communautés locales devrait, selon nous, être mieux reconnue dans le Plan de développement de Montréal.

2920

Et on souhaiterait y voir, par exemple, des stratégies adaptées à la réalité de chacun des quartiers en ce qui concerne la préservation et l'implantation de ces lieux de diffusion... pas de diffusion mais plutôt de création de productions uniques que sont les ateliers d'artistes.

2925

Deux pistes pour ça peut-être qui pourraient être exprimées dans le Plan de développement de Montréal, le maintien et la création de zones d'emploi et l'élaboration de mesures incitatives auprès des promoteurs.

2930

On a eu quelques exemples de réussite, dont un dont on en entendu beaucoup parler, qui est celui du 5455, De Gaspé, où il y a eu une entente historique qui a été prise, un bail de 30 ans, préservant des loyers abordables pour les artistes. Mais en contrepartie, on a vu, tout récemment, avec ce qui se passe du côté des Lofs Moreau dans Hochelaga-Maisonneuve, que tout n'est pas gagné qu'il y a encore beaucoup de travail à faire là-dessus.

2935

Je vais repasser la parole à Pierre pour un peu la conclusion en termes de mise en oeuvre et de suivis.

2940 **M. PIERRE RICHARD :**

2945 En conclusion, bon, d'une part, on constate à Culture Montréal, ce qu'on peut appeler une apparent manque de dialogue entre les différents plans de Montréal, il y en a plusieurs schémas où outils de planification élaborés au cours des dernières années. Et on pense que, le PDM devrait vraiment jouer un rôle fédérateur entre ces différents plans-là.

2950 On peut s'interroger sur quel mécanisme permettrait peut-être un dialogue entre le Plan de développement de Montréal, bien entendu avec aussi le Plan de développement et d'aménagement de la communauté métropolitaine, le PMAD qui est déjà en vigueur.

Il y a le Plan de développement économique de Montréal, les multiples PPU, le Plan de développement durable, Montréal 2025, Montréal ville l'Unesco du design, le Plan Montréal métropole culturelle 2007-2017, le Plan de transport et il y en a plusieurs autres.

2955 Comment faire que ces différents plans il y ait vraiment une interconnexion, puis tout ça, mais on pense que le Plan de développement de Montréal devrait vraiment devenir le plan fédérateur de ces visions-là. D'autre part, on veut inciter sur la nécessité que, une fois adopté le Plan de développement de Montréal, qu'on prévoit des mécanismes de suivis, sur une base annuelle, peut-être aussi sur une base triennale et des mécanismes de reddition de compte qui permettraient de vérifier, régulièrement, la progression et la mise en oeuvre de ce plan-là et de procéder possiblement à des ajustements nécessaires.

2965 Dans le même esprit, on pense que, si on veut que le Plan de développement de Montréal soit un plan vivant et que, que ça se traduise dans la réalité, on pense qu'il faut vraiment mettre le citoyen au coeur de la démarche.

2970 Déjà les consultations ont amené cette participation citoyenne, mais faudrait pas que ça s'arrête là. On pense qu'au moment de la mise en oeuvre du plan, tout au cours de sa vie, le citoyen devrait être informé et devrait être interpellé sur la mise en oeuvre de ce plan-là. Ça nous semble une condition vraiment de succès du Plan de développement de Montréal.

2975 Et ça doit pas seulement, autrement dit, servir de base de travail pour Montréal et sa fonction publique, mais le PDM devrait être un outil aussi de mobilisation des citoyens, des représentants des groupes d'intérêts et de la société civile en général.

Dans ce sens-là on souligne en tout cas la qualité de la consultation publique qu'il y a eue sur le PDM. Puis on souhaite que cette ouverture-là se poursuive au moment de l'adoption et de la mise en oeuvre du PDM. On vous remercie.

2980 **M. JEAN BURTON, président :**

Merci.

2985 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

À propos de cette idée du plan fédérateur, du plan parapluie avec inclusion, dans le PDM tel qu'il est proposé, on fait référence à des politiques, des programmes, des plans et on a, à la fin, en annexe, une liste des plans auxquels on réfère. Pour l'instant c'est ça.

2990 Alors comment le document ou l'instrument PDM pourrait-il être, qu'est-ce qu'il devrait dire pour être fédérateur, qu'est-ce qu'il devrait incorporer de ces plans-là pour être vraiment fédérateur à votre avis. Avez-vous une suggestion à nous faire?

M. PIERRE RICHARD :

2995

Mon Dieu! Je pense qu'on fait référence effectivement à différents plans. Ce qu'on a de la difficulté à saisir, peut-être c'est de voir, une fois adopté le PDM, bon est-ce que c'est un plan qu'on met, sur une... bien pas sur une tablette si on peut dire, mais est-ce que ce plan-là peut servir vraiment d'outil pour regarder la...

3000

C'est sûr qu'il peut avoir des redditions de compte sur chacun des plans, par exemple, à un moment donné on a fait le point sur le plan transport, pour s'apercevoir que, il y avait pas tellement, le parcours était pas rendu tellement loin dans sa réalisation. Mais est-ce que le PDM pourrait pas être un lieu où on regarde aussi la progression de l'ensemble des éléments.

3005

Ce qui nous a frappé, par contre, comme on le souligne dans notre mémoire, puis c'est sûr que c'est plus notre champ d'intervention, c'est le Plan Montréal métropole culturelle, on le retrouve pas de façon très claire. On le retrouve pas comme un élément central du développement de Montréal. Et on y fait référence. On fait référence à la vitalité culturelle de Montréal. Mais en tout cas, ça prend plus que ça, tu sais, c'est...

3010

Et je pourrais pas vous donner des exemples très précis pour chacun des plans, mais on a l'impression que, il y a comme une accumulation de plans à Montréal, puis l'interconnexion, puis les liens entre ces différents plans nous apparaissent pas évidents, tu sais.

3015

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Merci.

3020

M. JEAN BURTON, président :

3025

Vous avez largement parlé dans votre mémoire, le fait que ça constitue un caractère identitaire, distinctif, de Montréal. Vous venez de dire que, vous déplorez un peu le fait que la présence de la culture soit pas vraiment à la base ou... Est-ce que, selon vous, ça devrait être un principe de développement, comme on en a au tout début, le premier, du chapitre sur la vision?

3030

M. PIERRE RICHARD :

Oui.

3035

M. JEAN BURTON, président :

Parce qu'on a des axes horizontaux qui commencent à apparaître, donc la famille, l'environnement, etc., donc... Mais la culture n'est pas à ce niveau-là dans le document, elle est, on y fait allusion comme un élément, des atouts.

3040

Mais est-ce que ça devrait, selon vous, ça devrait être... Comment est-ce que ça pourrait être reflété dans le Plan de développement de manière un peu plus, un peu plus solide, comme une des assises un peu plus structurante?

3045

M. PIERRE RICHARD :

Oui. Bien je pense qu'il faut vraiment que ça traverse l'ensemble. Que dès le départ, on l'identifie vraiment comme au coeur du développement de Montréal, effectivement de son identité, mais pas seulement de son identité, mais aussi de son développement.

3050

Qu'on le retrouve comme un facteur à la fois d'inclusion sociale, de développement économique, mais aussi de, bon, de rayonnement évidemment de Montréal, d'expression de

son identité. Qu'on mise davantage aussi sur le fait que, on voit vraiment Montréal comme étant la métropole francophone en Amérique du Nord, vraiment. Et qu'on joue sur cette distinction-là.

3055 Qu'on la voit vraiment comme, un peu comme on l'exprime, bon que c'est un peu du jargon peut-être là, mais tu sais quand, le mouvement qu'il y a à travers le monde de dire, bon bien que la culture devienne le quatrième pilier du développement durable, mais faut vraiment que ça traverse l'ensemble et qu'elle soit prise en compte dans tous les projets, dans tous les domaines de développement et d'interventions de la Ville. À quelle place exactement, je sais pas si...

3060

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Oui. J'ai une question.

3065

M. JEAN BURTON, président :

Oui. O.K.

3070 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Alors, le PDM, vous l'avez dit, se veut être fédérateur, l'est-il beaucoup, un peu, pas beaucoup, on verra, mais on aura à évaluer ça. Mais le PDM, le document dit bien on veut développer ici une vision stratégique pour les 20 prochaines années. Alors en admettant que la culture devienne un principe de développement, comme vous le recommandez, parce que c'est un des piliers du développement durable, pour les 20 prochaines années, quelle est la priorité pour vous-autres?

3075

Est-ce que c'est, par exemple, de faire en sorte que les créateurs de tout acabit, parce qu'il y en a dans tous les domaines, soient vraiment soutenus, alimentés, encouragés dans leurs démarches de création, parce qu'il y a beaucoup d'obstacles financiers, logements, etc.?

3080

3085 Et aussi est-ce que c'est l'accessibilité de leur production, si on peut dire, soit de plus en plus démocratisée, donc descende - pas descende mais percole dans la trame, auprès des citoyens, que ça soit pas seulement concentré dans certains lieux de diffusion?
Est-ce que ces deux éléments-là vous semblent constituer des éléments de vision stratégique pour les 20 prochaines années? Ou d'autres?

3090 **M. PIERRE RICHARD :**

Ou d'autres.

Mme MARIE-CLAUDE LÉPINE :

3095 Bien, c'est vraiment une bonne question. Ce sont sûrement des éléments stratégiques à considérer pour les 20 prochaines années, mais c'est pas... ce serait difficile de dire, d'en nommer que deux ou trois. Mais pour sûr, le soutien, la reconnaissance d'abord, puis le soutien qui va ensuite en fonction de cette reconnaissance-là, pour tous les créateurs à Montréal, c'est effectivement un élément stratégique à prioriser.

3100 Quand on sait qu'au final, les arts et la culture sont des éléments qui contribuent, de façon, et c'est pas juste des paroles, ça a été prouvé par de nombreuses études aussi, que ce sont des éléments qui sont intrinsèquement liés au mieux être individuel et collectif. La participation aux arts et à la culture aide à la lutte au décrochage scolaire. Ça fait plus
3105 d'ouverture envers les autres communautés. Ça fait moins de criminalité. Écoutez, les avantages on peut en faire une liste qui n'en finit plus.

3110 Et, donc, oui, dans un premier point, ce soutien-là aux artistes, aux créateurs qui font de Montréal, qui font de Montréal, Montréal, une métropole culturelle unique. Mais au-delà de ça, il y a toute la question de la participation citoyenne, de l'accès aux arts et à la culture.

Et de cette participation-là ou de ce soutien-là, cet encouragement-là, dans tous les quartiers de Montréal, donc on parle beaucoup évidemment avec le développement du Quartier des spectacles, du centre-ville de Montréal.

3115

Puis dans le plan, dans le PDM, on parle d'un centre-ville fort et des quartiers qui sont à développer aussi. Mais pour nous, le développement des arts et de la culture c'est, idéalement dans un horizon de 20 ans, dans tous les quartiers de Montréal, sans exception.

3120

Donc cette notion-là de quartiers culturels, de participation citoyenne, de soutien, donc... Ça serait une bonne réflexion, faudrait qu'on se rassoit pour identifier une liste de priorités pour les 20 prochaines années. Mais, déjà, à la base, en se basant sur le Plan Montréal métropole culturelle, qui a, oui, comme horizon 2017, mais au-delà aussi. Et je pense que ça peut constituer une base, une base intéressante pour le PDM. Merci.

3125

M. JEAN BURTON, président :

Ça va?

3130

M. PIERRE RICHARD :

Oui.

3135

M. JEAN BURTON, président :

Merci beaucoup.

3140

M. PIERRE RICHARD :

On vous remercie beaucoup.

M. JEAN BURTON, président :

J'inviterais maintenant madame Avanitis, s'il vous plaît.

3145

Mme IOANNA AVANITIS :

Bonjour!

3150

M. JEAN BURTON, président :

Bonjour!, Madame.

Mme IOANNA AVANITIS :

3155

J'ai été présente pendant les quatre journées de la présentation du projet de développement. Et j'ai eu des réflexions sur l'avenir du Plan de développement de la Ville de Montréal en perspective, plus en perspective de tourisme et du marketing de patrimoine local. Alors mon papier c'est intitulé «*Envisionner Montréal, rêver en couleurs, pourquoi pas*»

3160

Alors introduction. Il y avait quelques années, j'ai pris connaissance des Mosaïcultures Montréal à la dernière minute, il y avait une dizaine d'années. J'ai mis mes derniers sous ensemble et j'ai participé à la dernière journée de cet événement au Vieux Port. C'était inoubliable.

3165

Il faut aussi penser à d'autres aspects qui apportent au tourisme, qui laissent un séjour ici à Montréal inoubliable. La programmation de destination centre-ville, la parade de Noël, l'arbre de Noël allumé à la Place Ville-Marie et on veut aussi, on veut que la Ville de Montréal soit inoubliable à chaque jour. Les municipalités travaillent très fort sur leur programmation et aussi la programmation culturelle enrichie de la Place des Arts, l'Orchestre Métropolitain, les Grands Ballets canadiens, etc., le Musée des Beaux Arts, la programmation de Radio Canada,

3170

CBC, mettent en exposition la vie culturelle montréalaise et on devrait très fier d'être parmi tout ça.

3175 Bientôt Montréal fêtera son 375^e anniversaire, alors mes réflexions sont comme suit : faut récupérer un peu de la mémoire du passé dans le Vieux de Port de Montréal. On parle d'un plan de développement, on est une ville désignée ville Unesco de design déjà.

3180 Mais cet été j'ai passé par le Vieux Port en analysant des aspects historiques différents pour une conférence et mon premier emploi a été dans le Vieux Port, autour dans le quartier des artistes. J'ai noté, cet été, qu'il y avait un bâtiment qui était démolit et dans le grand trou qui se présentait, j'avais pris une photo des anciennes maisons de patrimoine, avec les toits pentés et les toits en ardoise. Et j'ai été presque en larmes, parce que, avec la vitesse et dans le coin des artistes, j'avais jamais noté les petites maisons de patrimoine qui datent presque de
3185 400 années, on a presque pas des maisons qui restent comme ça dans le Vieux Port.

 Ça fait que j'ai mentionné dernièrement dans une réunion de l'arrondissement de Ville-Marie, qu'il y avait une étude qui portait sur les hauteurs et densités. J'ai mentionné qu'il est très important en accordant un permis de la Ville, pour ajouter un étage sur un bâtiment
3190 historique, qu'il faut en effet respecter la construction du bâtiment ancien. Qu'il faut avoir la même construction : s'il y avait des toits pentés, il faut pas les raser, ajouter des étages, il faut qu'on conserve le patrimoine d'origine.

 Alors j'ai proposé dans mon papier qu'avec de l'aide du ministre du Patrimoine où il y a
3195 des nouveaux projets de condos, comme présentement il y a un nouveau projet près du Pont Victoria, que les maisons qui restent du patrimoine, qui sont historiques, qu'on ajoute les toits pentés pour récupérer un peu la mémoire du passé.

 Alors je pense au marché public et le Marché Bonsecours, qui était anciennement site
3200 d'origine de marché public dans le Vieux Port, aujourd'hui il y a juste quelques petits kiosques qui vendent le sirop d'érable, qui servent à nous revivre le passé. Le marché public,

3205 un projet pilote du Musée Pointe à Callières est fêté annuellement dans les mois d'automne et le marché public met en réflexion la mémoire du passé avec les différents kiosques, en exposant la vitrine de traditions artisanales, le savon fait à la main, les délices gourmands, etc.

3210 Autrement, à part de ce week-end, à la place publique, la place publique porte une ambiance plus ou moins *plate* pendant les mois d'été. Alors je propose, j'ai mis les réflexions suivantes, pourquoi pas avoir pendant les mois d'été des kiosques itinérants, mobiles, loués pour la saison d'été ou au mois. Comme on a ce week-end qui se présente, on peut louer des kiosques individuels, comme avec le quotidien, comme au Carré Phillips avec des kiosques au canevas avec le logo de Ville de Montréal. On peut avoir un vrai café, style bistro, avec des machines expresso. On peut avoir dans ce bistro des bières canadiennes ou québécoises, traditionnelles, locaux, des fromages d'ici, les cidres de pommes, pourquoi pas? Finalement il
3215 peut avoir un local ou deux dans ce quartier ailleurs dans le Vieux Port pour avoir des musiciens qui jouent les instruments traditionnels, en explorant la musique canadienne française, etc.

3220 Alors en me promenant aussi au Vieux Port, près du clocher, il y avait des nouveaux projets de condos qui s'étaient construits et j'ai noté qu'il faut réinventer cet aspect de marché perdu. Présentement le Cirque Éloize occupe un site historique qui a été, dans une époque, ancien site d'un brasseur, avec le nouveau marché de citoyens dans les condos, il y aura un besoin d'un marché dans le coin. Pourquoi pas avoir, pourquoi pas transformer ce bâtiment comme site futur de marché public, avec des kiosques similaires que j'ai proposés, un café
3225 bistro, etc., etc., pourquoi pas?

3230 Aussi j'ai noté qu'il y avait le Parc Fleury-Mesplet et je propose que, possiblement qu'on analyse le besoin d'un musée d'imprimerie, le parc a été dédié au fondateur de la Gazette, le commerce, la Gazette des citoyens anglophones aujourd'hui. Et en arrière du parc il y a un immeuble qui appartenait aux Soeurs Grises, qui offrent présentement des locaux à louer. On peut essayer un musée de l'imprimerie sur les lieux, avec une subvention du

ministre du Patrimoine, des expositions de l'ancien journal La Presse, etc., etc., en mettant des nouvelles anciennes, quotidiennement, au courant du marché d'aujourd'hui.

3235

Alors je passe rapidement sur la propriété et le tourisme. Quand on pense au tourisme, on peut penser et *réfléchir* sous le tourisme local, c'est-à-dire le tourisme de l'Île de Montréal, Laval, Les Laurentides et de Québec, etc., il s'agit aussi de tourisme extérieur, c'est-à-dire les touristes qui voyagent, d'autres provinces du Canada, des étrangers du Japon, d'Europe, etc.

3240

Alors il y a rien plus exaspérant que pour un touriste qui dépense son argent, qui est fatigué, il faut avoir une expérience mémorable pour son déplacement. Alors le touriste arrive, le carrosse, le cheval, il tourne le coin dans le Vieux Port, et le cheval il sent horrible ou qu'il y a des odeurs d'urine dans le Vieux Port.

3245

Alors moi j'ai fait cette étude, parce que je fais une étude présentement pour présenter à Ville-Marie pour avoir quelques carrosses de chevaux, on dit des calèches, d'autres disent des carrosses pour retourner dans le Carré Dominion en face de Info-Tourisme. Je fais une étude et un sondage pour voir lesquels on peut inviter pour être dans le Carré Dominion, en face du kiosque d'informations, parce que anciennement les carrosses étaient expulsés parce que ce n'était pas propre.

3250

J'ai aussi mentionné à la réunion de l'arrondissement Ville-Marie qu'il faut avoir des contraventions ou des suspensions des permis, parce qu'on peut pas permettre qu'il y a un touriste qui quitte la Ville de Montréal et donne d'autres mauvaises informations, ou mauvaises impressions à d'autres touristes.

3255

Les parcomètres et les touristes. Alors, encore, les touristes arrivent, ils se déplacent, ils dépensent beaucoup d'argent, ils poignent les tickets de 85 \$. Présentement on est en train de voler les touristes. C'est la question que les touristes qui voyagent, pour commencer il y a beaucoup qui comprennent pas la langue, alors les heures tarifées, les petites étiquettes avec

3260

3265 les heures tarifées sont placées sur le côté des parcomètres. Pourquoi pas imprimer... ils les voient même pas, la petite étiquette avec les heures tarifées, premièrement ils comprennent pas la langue française, deuxième elles sont collées sur le côté, ils voient même pas l'étiquette. Alors dans un coin, j'avais parlé avec beaucoup des touristes, pendant les mois d'été, quand ils poignaient des tickets, ils étaient pas très contents. Alors il faut avoir une petite étiquette collée sur le devant des parcomètres.

3270 Alors j'ai parlé anciennement de stratégie, patrimoine éthique, une révision des biens culturels et j'ai donné comme exemple une meilleure entente entre le ministre du Patrimoine de la province et que les biens culturels de patrimoine, les églises, etc., passent pas au privé, ils passent directement à la municipalité, et on fait des CLSC, des centres communautaires, des bureaux Accès, ou des bibliothèques, et non des condominiums privés.

3275 Alors comme on va bientôt fêter cet anniversaire de la Ville de Montréal, je propose des festivals *seasonal* thématiques. Alors un festival d'hiver, imaginez que vous sortez de La Bourse au Vieux Port, au Vieux Montréal, et que vous trouvez une patinoire autour de la Place Royale pour la fête, pour l'anniversaire, avec des personnes habillées en costumes d'époque.

3280 Il y a d'autres patinoires que j'ai proposées, mais sur les patinoires il peut y avoir des musiques, de la musique traditionnelle française qui joue derrière, etc. et des personnes costumées en costumes d'époque.

3285 Sur le quai Jacques Cartier, on peut avoir des palais, des igloos de glace, ressemblant au Carnaval de Québec, allumés, qui servent à l'intérieur, qui vendent des chocolats chauds, etc.

3290 Pour le festival du printemps, je propose un festival cabane à sucre : venez, s'il vous plaît, danser avec nous, sur le quai de Cartier ou Marché Bonsecours, avec un brunch style cabane à sucre, des omelettes, etc. et les activités, animation, les sortilèges, des ateliers de danses, costumes d'époque, etc.

3295 Comme conclusion. J'aimerais expliquer que, c'est vraiment un défi d'avoir la mémoire du passé, avec un bon mariage avec les technologies d'aujourd'hui. Et cette réflexion que la Ville de Montréal, ville Unesco de design, soit un succès international, parce qu'on fait des efforts pour incorporer la mémoire du passé avec la technologie d'aujourd'hui, le réseau métro, les projets de Hydro Québec, la programmation de festivals culturels, Radio-Canada diffusé dans deux langues officielles, qui contribue à notre programmation collective de patrimoine.

3300 Et pour cette raison-là, quand on voyage, on est fier de dire qu' on vient de la Ville de Montréal. Et pour les touristes qui voyagent que cette expérience du voyage était inoubliable. Merci.

3305 Alors juste j'aimerais remercier, s'il vous plaît, j'ai pas eu le temps l'autre fois, de remercier tous les responsables qui ont organisé ce colloque et aussi tous les partenaires, les chefs de la municipalité, les experts fiscaux, etc., les citoyens privés, qui travaillent présentement très fort à réaliser ce projet de la Ville de Montréal. Il faut, ça me semble «Rêver en couleurs».

3310 Alors aussi des gratitudes chaleureuses à madame Louise Roy, qui a orchestré avec finesse les séances d'informations et la période des questions, certainement un défi. On vous remercie infiniment.

3315 **M. JEAN BURTON, président :**

Merci, Madame Avantis. Questions? Non, pas de questions. J'oserais vous demander est-ce que vous avez fait état de ces propositions-là ailleurs qu'ici, toutes ces idées de...

3320 **Mme IOANNA AVANITIS :**

Oui, j'ai, oui oui, j'ai déjà parlé, comme je vous avais expliqué, j'ai été à la réunion, je m'en vais tout de suite à l'arrondissement Ville-Marie. Je fais le tour de tout, Ville Mont-Royal,

3325 Snowdon, j'ai été résidente de Snowdon cinq années. Alors je m'en vais tout de suite à Ville-Marie et j'avais parlé avec monsieur Vézina par rapport au problème du patrimoine des toits pentés et que c'était une réglementation qui est passée pour la hauteur et densité de maisons, mais j'ai expliqué que, vous avez oublié le PS des maisons, les toits, les maisons historiques.

3330 Et là, je m'en vais justement demander c'est qui qui est la personne qui s'occupe du tourisme du quartier Ville-Marie pour faire la promotion des calèches, pour le Carré Dominion, pour où envoyer la documentation.

M. JEAN BURTON, président :

3335 D'accord. Merci, Madame.

Mme IOANNA AVANITIS :

3340 Oui. Je vous en prie.

M. JEAN BURTON, président :

3345 On m'informe que la Ville de Montréal aurait peut-être une rectification à apporter à ce qui a été dit aujourd'hui? Le micro est à vous.

Mme JULIE TELLIER :

Bonjour!

3350 **M. JEAN BURTON, président :**

Je vous en prie, Madame.

Mme JULIE TELLIER :

3355

Oui. Julie Tellier, de la division de la planification urbaine de la Ville de Montréal. Concernant l'intervention de monsieur Éric Duchemin, pour l'agriculture urbaine, sur la question des toits verts. Je voulais juste, monsieur Duchemin a fait une référence à la réglementation de la Ville, par rapport à ça.

3360

Je travaille dans la division qui s'occupe de la réglementation pour le Code de construction. Donc tous les bâtiments qui ne sont pas régis par les normes provinciales, donc les bâtiments qui sont régis par les normes du Code de construction... du Règlement de construction de la ville, je voulais juste mentionner que, les normes qui encadrent la construction de toits verts, se sont des normes qui doivent être de nature provinciale.

3365

L'organisme qui s'occupe de ça, n'a toujours pas intégré des normes dans la réglementation provinciale, par contre la Ville a, de son propre chef, intégré un guide, donc mis à la disposition des arrondissements, un guide pour encadrer la construction pour les bâtiments qu'elle encadre, donc pour encadrer la construction de toits verts pour les bâtiments qui sont encadrés par la réglementation de ville. Donc c'est pas tout à fait là... Ce que monsieur Duchemin nous avait dit, c'était pas tout à fait exact.

3370

M. JEAN BURTON, président :

3375

Si vous permettez, juste une précision pour notre compréhension.

Mme JULIE TELLIER :

3380

Oui.

M. JEAN BURTON, président :

3385 Quels types de bâtiments est-ce que la Ville, pas règlemente, parce qu'elle appelle ça un guide - je reformule.

Mme JULIE TELLIER :

3390 Oui.

M. JEAN BURTON, président :

 Ce guide-là s'applique à quel type de bâtiments à Montréal?

3395 **Mme JULIE TELLIER :**

 Je pourrais vous fournir toute la documentation, parce que je ne suis pas experte malheureusement.

3400 **M. JEAN BURTON, président :**

 D'accord.

Mme JULIE TELLIER :

3405 Donc on pourrait vous fournir le guide en tant que tel et qui vous donne justement les types de bâtiments. Je crois qu'il y a les bâtiments industriels, qui sont dans le règlement de la Ville, mais tout ça, on pourrait vous fournir, ce qu'on va vous donner.

3410 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Est-ce que je peux, juste une question?

M. JEAN BURTON, président :

3415 Oui. Oui, je vous en prie.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

3420 Moi aussi j'ai besoin de comprendre, parce que je suis pas du tout une spécialiste dans le domaine.

Mme JULIE TELLIER :

3425 Oui.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

3430 Est-ce que vous avez, la Ville a décidé de produire ce guide, à défaut de pouvoir appliquer un...

Mme JULIE TELLIER :

3435 Appliquer un règlement provincial.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Appliquer ou même élaborer un règlement. La Ville peut pas, a pas cette marge de manœuvre...je ne sais pas comment le dire.

3440 **Mme JULIE TELLIER :**

Bien, en fait, quand... de ce que j'ai compris, puis on pourra vérifier.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

3445

Oui.

Mme JULIE TELLIER :

3450

Vérifier chez nous avec les experts. Mais ce que j'ai compris c'est que, comme c'est une compétence provinciale et que, d'après les discussions qu'il y a eu avec l'organisme qui encadre ça, provincial, c'est quelque chose qui va s'en venir mais qui n'est pas fait. La Ville...

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

3455

En attendant, c'est ça.

Mme JULIE TELLIER :

3460

En attendant, on a décidé de produire un guide, exactement.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

3465

Est-ce qu'on sait quand est-ce que ça va arriver?

Mme JULIE TELLIER :

Non, je pourrais pas vous le dire. Au niveau provincial vous voulez dire?

3470

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Oui.

Mme JULIE TELLIER :

3475

Non. Je pourrais pas vous le dire.

M. JEAN BURTON, président :

3480

Mais le guide est là?

Mme JULIE TELLIER :

3485

Oui.

M. JEAN BURTON, président :

Très bien.

3490

Mme JULIE TELLIER :

Tout à fait.

M. JEAN BURTON, président :

3495

Donc on apprécierait donc si vous pouviez nous fournir l'information.

Mme JULIE TELLIER :

3500

Oui.

M. JEAN BURTON, président :

3505

Merci beaucoup. Voilà c'est la fin de cette session. De retour à 19 H 00, pour la neuvième et dernière.

3510

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

3515

Et, j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.